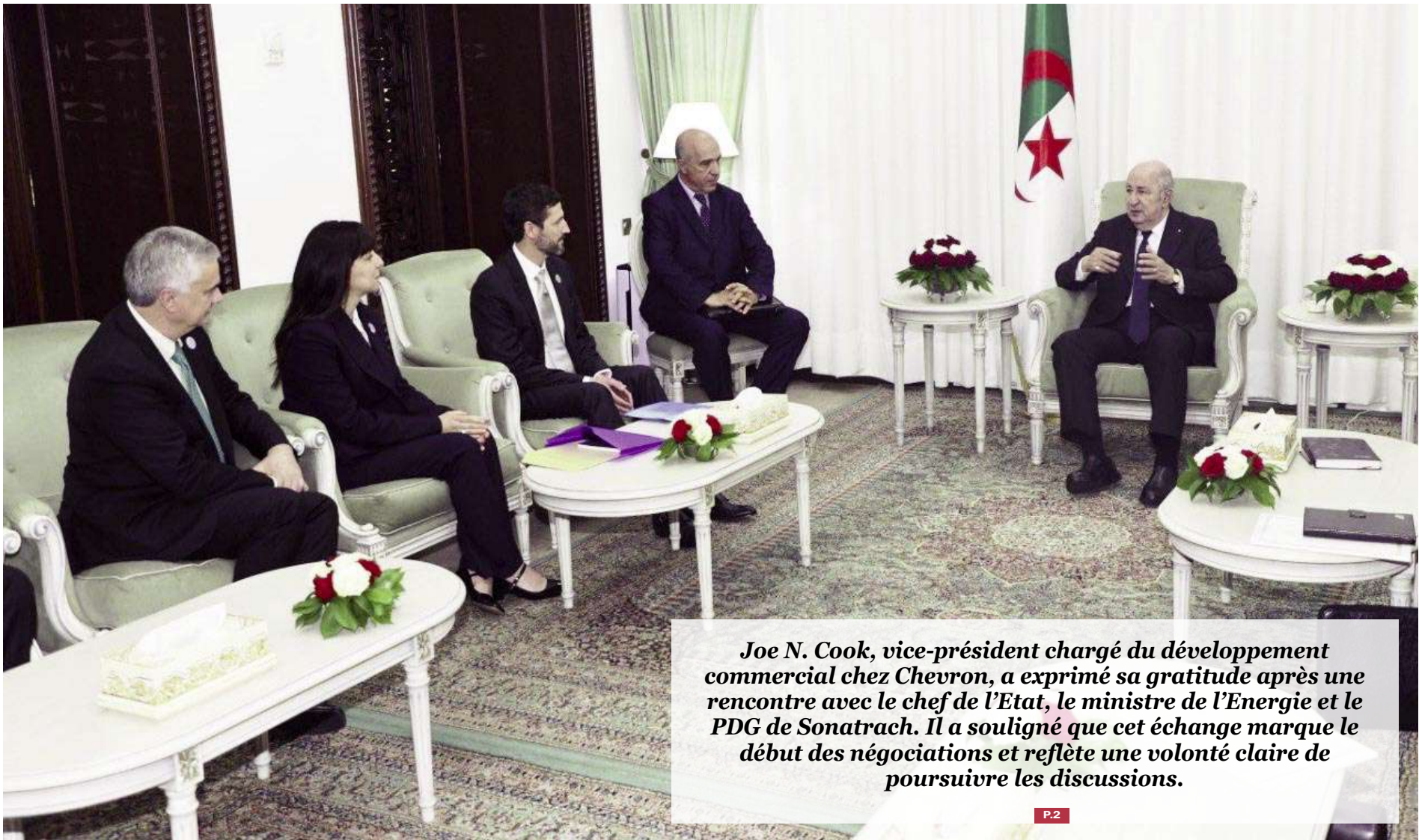


LE PRÉSIDENT TEBBOUNE S'ENTRETIENT AVEC DES RESPONSABLES DE CHEVRON

VERS UN TOURNANT STRATÉGIQUE DANS L'EXPLORATION OFFSHORE ?



Joe N. Cook, vice-président chargé du développement commercial chez Chevron, a exprimé sa gratitude après une rencontre avec le chef de l'Etat, le ministre de l'Energie et le PDG de Sonatrach. Il a souligné que cet échange marque le début des négociations et reflète une volonté claire de poursuivre les discussions.

P.2

OPÉRATION MENÉE SOUS LA SUPERVISION DU PARQUET ANTIMAFIA

UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE TRAFIC DE DROGUE DEPUIS LE MAROC DÉMANTELÉ À ROME

P.4

APRÈS 12 JOURS
DE CONFRONTATION
FIN DES HOSTILITÉS
ENTRE L'IRAN ET
L'ENTITÉ SIONISTE

P.3



LA CNUCED LE SOULIGNE
DANS SON DERNIER RAPPORT

BOND DES IDE VERS L'ALGÉRIE

La CNUCED note que l'Algérie attire de plus en plus d'investissements directs étrangers, signe d'une amélioration notable du climat des affaires, grâce aux réformes engagées par les autorités pour simplifier et débureaucratiser l'investissement.

P.2

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-OMANAIS Un partenariat stratégique en marche

Le forum économique algéro-omanais s'est ouvert hier, à Alger, marquant une nouvelle étape dans le renforcement des liens économiques entre les deux pays. Organisé en marge de la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), où le Sultanat d'Oman est l'invité d'honneur, cet événement reflète une volonté politique forte de donner une dimension concrète au partenariat bilatéral. Le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, a souligné que cette rencontre s'inscrit dans la continuité d'une dynamique entamée ces dernières années, notamment à travers les visites d'État du président Abdelmadjid Tebboune à Mascate en octobre 2024 et du sultan Haitham bin Tariq à Alger en mai dernier. Ces visites ont jeté les bases d'une coopération stratégique approfondie, traduite dans une déclaration commune. « Nous percevons une volonté sincère de transformer l'entente politique en intégration économique réelle », a affirmé le ministre, insistant sur l'importance de passer des intentions aux réalisations concrètes, à travers des investissements croisés, l'intensification des échanges commerciaux et le développement de partenariats sectoriels. Parmi les réalisations majeures déjà engagées figurent la mise en place d'un complexe de production d'engrais à Arzew pour un montant estimé à 2,4 milliards de dollars, ainsi que la création du fonds d'investissement algéro-omanais. D'autres projets sont à l'étude dans les domaines de l'automobile, de l'énergie, de la pharmacie et de l'agriculture. Zitouni a également appelé à explorer de nouveaux secteurs à fort potentiel, tels que le tourisme, les services, les industries culturelles et artisanales, où les deux pays disposent d'atouts considérables. Il a toutefois noté que le niveau des échanges commerciaux reste inférieur aux ambitions affichées. Il a donc plaidé pour la mise en place d'un groupe de travail permanent pour identifier et exploiter les complémentarités économiques, valoriser les ressources naturelles et humaines des deux pays, et dynamiser les circuits d'exportation et d'importation. « L'engagement actif de la partie omanaise nous conforte dans l'idée que nous avons en face de nous un partenaire stratégique sincère, qui partage notre vision de l'intégration économique régionale », a conclu le ministre.

R.E.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE S'ENTRETIENT AVEC DES RESPONSABLES DE CHEVRON

Vers un tournant stratégique dans l'exploration offshore ?

En janvier dernier, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a conclu un accord avec la compagnie Chevron visant à mener une étude approfondie sur le potentiel en hydrocarbures des zones offshore.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier une délégation de la compagnie américaine Chevron. Selon un communiqué de la Présidence de la République, ont assisté à cette rencontre le directeur de cabinet de la Présidence, Boualem Boualem, le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, ainsi que le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi. Le vice-président chargé du développement commercial à Chevron, Joe N. Cook, a dans une déclaration souligné : « Merci beaucoup. » J'ai eu l'honneur d'être reçu par



son Excellence le Président, en présence du ministre de l'Énergie et du président-directeur général de Sonatrach. Cette rencontre nous encourage, car elle s'inscrit dans le cadre de l'accord de principe pour enta-

mer les négociations et commencer le travail. Nous avons constaté une réelle volonté de poursuivre les discussions. » Chevron est l'une des plus grandes compagnies d'énergie intégrée à l'échelle mondiale.

Elle opère dans tous les segments de l'industrie pétrolière et gazière : exploration, production, raffinage, commercialisation, transport, ainsi que dans la fabrication de produits chimiques et la production d'énergie. Son siège est situé à San Ramon, en Californie, et elle est présente dans plus de 180 pays. En janvier dernier, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a signé un accord avec Chevron en vue de réaliser une étude sur le potentiel des ressources en hydrocarbures dans l'offshore. Cet accord, d'une durée de 24 mois, vise à mener une étude approfondie pour évaluer les potentialités pétrolières dans l'offshore. L'Algérie n'a pas encore développé pleinement l'exploration offshore. Une alliance avec Chevron lui permettrait de diversifier sa production en hydrocarbures au-delà des régions connues dans le Sud, d'accéder à des technologies de pointe grâce au savoir-faire de Chevron et d'attirer davantage d'investissements étrangers dans le secteur énergétique.

Y. B.

LA CNUCED LE SOULIGNE DANS SON DERNIER RAPPORT :

Bond des IDE vers l'Algérie

Merouane Korsou

Le rapport 2024 de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), domiciliée à Paris, n'est pas optimiste quant à la bonne progression des investissements directs étrangers (IDE) dans le monde, mentionnant plusieurs raisons à cela, tout en relevant cependant une nette amélioration de ces IDE en direction de l'Algérie. « Alors que le monde devrait approfondir la coopération et multiplier les opportunités, nous assistons à une situation inverse... » Les barrières se multiplient, la mondialisation recule et les conséquences pour le développement durable sont profondes », déplore l'organisation onusienne dans la préface du rapport, signée par le SG de l'ONU Antonio Guterres. « Les investissements étrangers directs mondiaux ont chuté de 11 % en 2024 pour s'établir à 1500 milliards de dollars », relève la Cnuced, selon laquelle « les investissements dans les infrastructures ralentissent, ceux industriels sont sous pression et les pays en développement, soit ceux qui en ont le plus besoin, sont les plus lésés ». À terme, note le rapport, « la montée des tensions commerciales, l'incertitude politique et les divisions géopolitiques risquent d'aggraver encore plus la situation du climat d'investissement » dans le monde. Pour autant, et en dépit de ce constat alarmant, et même si l'Algérie reste loin des toutes pre-

mières destinations des IDE dans le monde, le rapport de la Cnuced souligne qu'elle « continue néanmoins de capter de plus en plus d'investissements étrangers directs », « signe sans doute, précise-t-il, d'une réelle amélioration de son climat des affaires durant ces trois dernières années, à la faveur surtout des profondes réformes introduites par les pouvoirs publics pour simplifier et débureaucratiser l'acte d'investir. » Ainsi, les flux des IDE vers l'Algérie, selon la Cnuced, « ont enregistré une légère croissance au cours de l'année écoulée, totalisant ainsi un montant global de plus de 1,4 milliard de dollars, contre 1,2 milliard en 2023 ». « Hormis la période 2021 à 2022, marquée par la pandémie et la récession généralisée de l'économie mondiale, les flux d'IDE vers l'Algérie sont restés globalement supérieurs à un milliard de dollars, ceux de 2024 étant les plus importants depuis 2019 où le pays affichait un montant total d'investissements directs étrangers de l'ordre de 1,3 milliard de dollars », explique la Cnuced concernant l'Algérie, et fait état d'un stock d'IDE, soit d'un cumul d'investissements directs étrangers en Algérie, estimé à 38,2 milliards de dollars. Par ailleurs, en Afrique, le rapport de l'organisation onusienne évoque un « rebond remarquable des flux d'IDE qui ont augmenté de 75 % » au cours de 2024 pour atteindre un total de 97 milliards de dollars, dont 50,6 milliards vers l'Afrique du Nord. Dans l'ensemble, et bien

qu'elle ne se situe pour ainsi dire qu'en milieu de tableau en termes de parts dans les flux globaux d'IDE que capte l'Afrique, l'Algérie continue néanmoins d'améliorer significativement son attractivité, notamment depuis la levée du verrou qui constituait auparavant la règle dite des 51-49 %, mais aussi et surtout avec la mise en place du dispositif AAPI qui assure un traitement équitable entre les investisseurs nationaux et étrangers, en plus de la réorganisation et de la libération de l'accès au foncier économique, ainsi que la garantie d'une stabilité décennale du nouveau cadre réglementaire et législatif régissant l'acte d'investir. Au mois d'octobre dernier, l'ex-ministre des Finances Laaziz Faïd avait expliqué dans un entretien à un magazine algérien que « des réformes importantes ont été mises en œuvre par le gouvernement pour créer un climat d'affaires attractif et pour faire de l'Algérie une "destination incontournable" pour les investissements directs étrangers (IDE). "Nous aspirons à positionner l'Algérie comme une destination incontournable pour les investissements directs étrangers (IDE), tout en bâtissant une économie résiliente et diversifiée", a-t-il souligné, énumérant d'autres actions entreprises dans ce cadre, notamment la création de guichets uniques pour les investisseurs, des facilités pour l'accès à l'information et aux services nécessaires pour lancer et développer des activités en Algérie.

M. K.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

APRÈS 12 JOURS DE CONFRONTATION

Fin des hostilités entre l’Iran et l’entité sioniste

À l'initiative de Donald Trump, le cessez-le-feu entre l'Iran et l'État occupant israélien est entré en vigueur hier à 7 heures, heure d'Al Qods, après que l'Iran a démontré sa force de dissuasion en infligeant de lourdes pertes à l'occupant et en l'empêchant d'atteindre ses objectifs.

Hakim H.

À la suite de ce cessez-le-feu, le Conseil suprême de sécurité nationale de l'Iran a annoncé que l'Iran avait remporté une victoire et contraint ses ennemis à demander un cessez-le-feu. « Grâce à la conscience de notre peuple, à la fermeté de nos forces et à la sagesse de nos dirigeants, nous avons gagné », a déclaré le Conseil, précisant que les forces armées « ont la main sur la gâchette et ne se fient pas aux paroles des ennemis ; elles sont prêtes à



répondre de manière décisive en cas d'agression ». De son côté, le président iranien Masoud Pezeshkian a annoncé que son pays ne violerait pas le cessez-le-feu tant que l'entité israélienne y adhérerait, soulignant que Téhéran était prêt à entamer des négociations. Lors d'un appel avec son homologue malaisien Anwar Ibrahim, Masoud Pezeshkian a expliqué que les États-Unis avaient rejoint l'entité israélienne dans l'agression et qu'ils avaient été incapables d'atteindre leurs objectifs. Masoud Pezeshkian a souligné que l'attaque américaine

contre les installations nucléaires iraniennes constituait une violation de la souveraineté du pays et des décisions internationales. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a également souligné que Téhéran n'a pas l'intention de poursuivre la guerre si « Israël arrête son attaque illégale contre le peuple iranien ». Commentant le ciblage de la base militaire américaine d'al-Udeid au Qatar, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a déclaré : « Cette action défensive n'avait rien à

voir avec la politique de bon voisinage de l'Iran envers le Qatar et les autres pays voisins. » Il a ajouté que « cette action défensive n'a rien à voir avec notre voisin amical, le Qatar, car nous entretenons des relations excellentes et profondément enracinées ». L'Iran est déterminé, dit-il, à ne pas laisser les agressions israélo-américaines et les politiques malveillantes à son encontre semer la division entre lui et les pays de la région ; et ses frappes militaires contre la base d'al-Udeid relevaient de la légitime défense, conformément à la charte des Nations unies. Par ailleurs, Mohammad Eslami, le chef de l'Organisation de l'énergie atomique d'Iran (OEAI), a annoncé que l'Iran n'a pas l'intention d'interrompre son programme nucléaire et que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour cela. « Nous sommes en train d'évaluer les dégâts, nous avons des plans proactifs pour rebondir et nous sommes déterminés à ne permettre aucune interruption dans le cours de l'industrie nucléaire », a-t-il déclaré. H. H.

L’Algérie condamne les violations de la souveraineté du Qatar

L'Algérie a exprimé sa vive préoccupation et sa profonde inquiétude face à l'escalade croissante qu'a connue la situation au Moyen-Orient, à la suite des violations de la souveraineté de l'État frère du Qatar et de son intégrité territoriale", lit-on dans un com-

munique rendu public lundi. "L'Algérie condamne ces violations flagrantes et inacceptables et réaffirme sa solidarité ainsi que son soutien à l'État frère du Qatar pour surmonter et faire face à cette épreuve", ajoute la même source. "À la lumière de cette

escalade qui ne présage nullement d'un quelconque apaisement ou recul, l'Algérie appelle toutes les parties concernées par la sécurité et la stabilité du Moyen-Orient à conjuguer leurs efforts afin de faire échec aux plans criminels et destructeurs ourdis contre les

États et les peuples de la région, à travers l'imposition d'une hégémonie absolue que l'agresseur israélien n'hésite désormais plus à afficher ouvertement en toute impunité et sans reddition de comptes ni de poursuites", conclut la même source.

À ISTANBUL

L’OCI salue le rôle de l’Algérie au Conseil de sécurité

Karima Baba Aissa

Istanbul a accueilli la 51e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Pendant deux jours, les représentants des pays membres ont débattu de la situation internationale, en particulier des crises qui touchent le monde musulman. Dans la Déclaration d'Istanbul adoptée à l'issue des travaux, l'OCI a exprimé son « soutien aux efforts tangibles et appréciables » déployés par plusieurs de ses membres siégeant actuellement au Conseil de sécurité des Nations Unies en tant que membres non permanents. Elle a salué en particulier les contributions de l'Algérie, du Pakistan et de la Somalie, en soulignant leur rôle actif « en faveur des causes islamiques ». L'organisation a réaffirmé « la centralité de la cause palestinienne » et son appui à « l'établissement d'un État palestinien souverain, indépendant et d'un seul tenant sur les frontières de 1967, avec Al-Qods pour capitale ». Elle a précisé que « la solution à deux États demeure la seule option viable pour parvenir à la paix et à la stabilité dans la région, au bénéfice de tous ». Les ministres ont fermement condamné la

guerre génocidaire menée par « l'entité sioniste dans la bande de Ghaza depuis plus de 19 mois », dénonçant également « les campagnes de destruction et de tueries systématiques en Cisjordanie, y compris à Al-Qods », qui visent selon eux à « liquider la cause palestinienne, y compris le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ». L'OCI a insisté sur « l'urgence d'un cessez-le-feu permanent et durable » et appelé à « la mise en œuvre de la résolution 2735 du Conseil de sécurité », qui prévoit un plan de sortie de crise et de reconstruction dans le cadre d'une initiative arabo-islamique pour Ghaza. La déclaration a aussi dénoncé « l'utilisation de la famine comme moyen de génocide par l'occupant », accusant l'entité sioniste de bloquer l'entrée de l'aide humanitaire et d'entraver le travail des organisations internationales pour provoquer « un déplacement forcé ». Les États membres ont exprimé leur refus catégorique de toute tentative de déplacement des Palestiniens hors de leurs terres, qu'ils considèrent comme « une violation grave du droit international » et une forme de liquidation de la cause palestinienne. Dans le même document, l'OCI a condamné les politiques de déstabilisation menées par l'entité sioniste

dans la région, en particulier les attaques récentes contre l'Iran, la Syrie et le Liban, qualifiées de « violations flagrantes de la souveraineté, de la sécurité de ces pays et du droit international ». À cet égard, l'OCI a pris acte de l'annonce d'un cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste, tout en appelant à la préservation de la stabilité régionale et au respect du droit international. Par ailleurs, les participants ont salué les efforts du gouvernement syrien intérimaire pour favoriser la réintégration de la Syrie dans son environnement régional et international. Ils ont appelé à « un soutien politique et financier durable » pour garantir la sécurité et la stabilité dans le pays. Enfin, l'OCI a rappelé sa position de principe en faveur du « respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de tous les États membres » et rejeté « toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures des pays ». Elle a conclu en soulignant que l'expérience acquise par certains de ses membres durant les luttes de décolonisation donne à l'organisation une légitimité et un rôle important à jouer dans la médiation et la résolution des conflits, que ce soit entre ses membres ou avec d'autres pays de l'ONU. K. B. A.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L’Iran rebat les cartes géopolitiques

PAR: BOUALEM B.

Le rêve de Netanyahou de changer « la face du Moyen-Orient » avec ses frappes sur l'Iran vient de s'évaporer. En 12 jours de guerre, Netanyahou, qui espérait par ses frappes surprises et scélérates décapiter les instances sécuritaire, scientifique et politique iraniennes et susciter des soulèvements populaires en Iran qui exigeraient la chute du régime, a finalement réalisé qu'il n'était pas prêt à mener une guerre exténuante et de longue durée contre la puissance iranienne, même avec l'implication des États-Unis. Netanyahou, qui a l'habitude de bomber le torse devant des civils désarmés et des résistants palestiniens sous-équipés et sous-armés, a rapidement demandé, devant un adversaire à sa taille, à ses protecteurs américains d'arrêter la guerre. Ainsi, la nouvelle configuration régionale voulue par Netanyahou et Trump, où Israël apparaîtrait comme une puissance dominante et où les pays arabes de la région, qui n'ont pas encore normalisé leurs relations avec elle, se bousculeraient au portillon pour le faire, n'a pas eu lieu. Mieux encore, l'Iran, qui a démontré sa capacité de dissuasion durant ces douze jours, est sorti grandi de cette confrontation et a exclu tout arrêt de son programme nucléaire. L'échec de cette tentative israélo-américaine de mettre l'Iran à genoux va bouleverser la donne dans la région comme dans le monde. Accusés depuis longtemps d'être de grands promoteurs de la « loi de la jungle », où la force prime sur le droit, Israël et les États-Unis seront critiqués de toutes parts d'être responsables de l'instabilité mondiale, même là où ils ne s'y attendaient pas. Déjà, ceux qui, le 13 juin dernier, ont mis en avant le droit d'Israël à se défendre avant toute référence au droit international commencent déjà à rétro-pédaler, évoquant l'absence de fondement juridique de la légitime défense invoquée par Israël dans ce conflit. Agressé alors que les agences de renseignement occidentales sont unanimes à dire qu'il ne cherchait pas à militariser son programme nucléaire, l'Iran a donné, par sa résistance, une belle leçon d'honneur et de courage. Le projet d'un « Nouveau Moyen-Orient » sans État palestinien et avec des pays arabes de la région soumis à outrance à Israël, auquel travaillent depuis des lustres les sionistes, vient de prendre l'eau et fuit de toutes parts à la lumière de la résistance héroïque de l'Iran. Comme première conséquence de l'échec cuisant de Netanyahou, les pays qui préparaient en catimini ces derniers jours leur projet de normalisation avec Israël, comme l'Arabie saoudite, la Libye de Haftar et la Syrie d'Ahmed Al Charaa, vont certainement mettre un bémol à leur frénésie normalisatrice.

B. B.

CONDUITE PAR SON DIRECTEUR GÉNÉRAL, EROS MANNINO

Une délégation de la Protection civile italienne en Algérie

Une délégation du Corps national italien des sapeurs-pompiers (protection civile), conduite par son directeur général Eros Mannino, effectue une visite en Algérie. Cette délégation a été reçue, au siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention à Alger, par le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf. Renforcer la coopération en matière de formation, de prévention et d'utilisation des nouvelles technologies. Bourelaf a mis l'accent sur l'importance de renforcer la coopération entre la protection civile algérienne et son homologue italienne, notamment en matière de formation, de prévention et d'utilisation des nouvelles technologies. Au regard de «la grande expertise de la protection civile (italienne) en matière de lutte contre les feux de forêts et de l'importance de ses structures de formation, la Direction générale de la protection civile algérienne veut développer la coopération avec son homologue italienne dans les domaines de la formation, de la prévention et de l'utilisation des nouvelles techniques, ainsi que l'assistance mutuelle dans les situations d'urgence ou de catastrophe, outre l'échange d'expertises et le jumelage entre les écoles algérienne et italienne de la protection civile». Pour sa part, le directeur général du Corps national italien des sapeurs-pompiers a mis en avant l'importance de sa visite en Algérie en vue de «consolider le dialogue technique entre les deux corps, de mettre en œuvre une coopération concrète et de procéder à un échange d'expériences», souhaitant que cette visite aboutisse à l'établissement d'«une base solide de coopération» entre les deux parties, notamment en matière «d'échange d'expertises et de formation pour améliorer les capacités opérationnelles» des deux parties. À cette occasion, la délégation italienne a assisté, au siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention, à un exposé concernant l'aspect opérationnel de la Protection civile algérienne, en sus de l'échange d'expériences entre les équipes opérationnelles des deux corps sur les méthodes de réponse face aux situations d'urgence. La visite de la délégation italienne en Algérie (du 23 au 25 juin) s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de la protection civile et de la gestion des risques majeurs, à la lumière de la volonté commune de renforcer l'échange d'expertises techniques et de consolider les mécanismes de coordination bilatérale, ainsi que la prévention et la gestion des catastrophes naturelles, industrielles et technologiques.

10 ans de prison requis en appel contre Boualem Sansal

Le parquet d'Alger a requis hier une peine de 10 ans de prison à l'encontre de l'écrivain Boualem Sansal, poursuivi pour «atteinte à l'unité nationale». Depuis son incarcération en novembre dernier, Sansal avait été condamné en première instance, le 27 mars, à cinq ans de prison par le tribunal correctionnel de Dar El Beida. Boualem Sansal fait face à plusieurs chefs d'accusation, notamment «atteinte à l'unité nationale», «outrage à corps constitué», «pratiques nuisibles à l'économie nationale» ainsi que «détention de vidéos et publications menaçant la sécurité et la stabilité du pays». Lors de la procédure judiciaire, l'écrivain a affirmé n'avoir eu aucune intention de nuire à l'Algérie, assurant qu'il ne faisait qu'exprimer une opinion. Boualem Sansal est devenu un élément central des tensions diplomatiques entre Alger et Paris.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'État promet une justice ferme

Un mécanisme alternatif a été envisagé. Il consiste à «proposer le paiement des sommes dues au Trésor public en contrepartie du report des poursuites judiciaires, via un accord entre la personne morale et le ministère public».



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Bouzghma, a affirmé ce mardi que la lutte contre la corruption est une priorité sur laquelle il n'y aura «aucune tolérance», précisant que les personnes impliquées seront poursuivies «avec fermeté et rigueur». Cette déclaration a été faite lors de sa réponse aux préoccupations des membres du Conseil de la nation, dans le cadre des discussions autour du projet de loi portant sur le code de procédure pénale. Le ministre a souligné que la question de la lutte contre la corruption est «une affaire

tranchée et il n'y aura aucun laxisme», et que «toutes les personnes impliquées dans les détournements de fonds publics seront poursuivies avec fermeté et rigueur». S'agissant des dispositions du texte liées au report des poursuites judiciaires dans les affaires qualifiées d'erreurs de gestion, Bouzghma a précisé qu'elles traduisent la volonté du chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, de «promouvoir l'investissement et d'écarter la peur des poursuites pénales». Il a expliqué que l'objectif de ces mesures est de «protéger l'économie nationale et d'évi-

ter les poursuites judiciaires qui pourraient entraver la production ou nuire à certaines personnes morales». Dans cette optique, un mécanisme alternatif a été envisagé. Il consiste à «proposer le paiement des sommes dues au Trésor public en contrepartie du report des poursuites judiciaires, via un accord entre la personne morale et le ministère public». L'accord prévoit également que «l'entreprise s'engage à entreprendre des réformes pour éviter la répétition des erreurs de gestion».

Abordant la question de la prescription, le ministre a indiqué que l'allongement de sa durée «est en adéquation avec la nature des crimes actuels, qui nécessitent plus de temps pour l'enquête, notamment les crimes de falsification et ceux liés aux technologies de l'information et de la communication». En ce qui concerne la garde à vue, Bouzghma a tenu à préciser que cette mesure «est soumise à un contrôle strict de la part des magistrats» et qu'elle «est appliquée dans certaines infractions pour préserver les preuves». T.S.

OPÉRATION MENÉE SOUS LA SUPERVISION DU PARQUET ANTIMAFIA

Un réseau international de trafic de drogue depuis le Maroc démantelé à Rome

Aida Mouni

Les services italiens spécialisés dans la lutte contre les crimes financiers, le trafic de drogue et les infractions douanières ont démantelé à Rome un important réseau criminel impliqué dans l'importation de grandes quantités de haschisch et de marijuana en provenance du Maroc. L'opération a été menée sous la supervision du parquet antimafia de Rome, en coordination avec l'Unité de police économique et financière (GICO). Selon les informations relayées par plusieurs médias italiens, seize personnes ont été visées par des mesures judiciaires dans le cadre de cette enquête. Treize suspects ont été placés en détention provisoire, tandis que trois autres ont été assignés à résidence. Les arrestations ont été effectuées dans différents quartiers de la capitale italienne et dans des localités avoisinantes. Le réseau, structuré de manière hiérarchique, gérait l'importation de plus de 1,4 tonne de résine et d'herbe de cannabis depuis le Maroc. La marchandise transitait par l'Espagne avant d'être transportée par la route jusqu'en Italie,

à travers des véhicules spécialement modifiés. Ces derniers contenaient des compartiments secrets destinés à dissimuler la drogue durant les trajets. Une fois arrivée à Rome, la drogue était redistribuée à des grossistes qui alimentaient plusieurs quartiers de la ville, notamment Don Bosco, Pigneto, Spinaceto et Capannelle, ainsi que d'autres zones de la région du Latium, en particulier la province de Latina. Le groupe avait mis en place un «système» de gestion interne incluant un «fonds commun» utilisé pour rémunérer les membres actifs, soutenir financièrement les associés incarcérés et aider leurs familles, renforçant ainsi la cohésion du réseau. Lors des opérations de perquisition, les enquêteurs ont saisi plus de 660 kilogrammes de haschisch, plus de 50 kilogrammes de marijuana, plusieurs armes à feu, des véhicules avec cachettes intégrées, ainsi que des équipements de communication cryptés. Ces «éléments» confirment le niveau de préparation et de professionnalisation du groupe. Les personnes arrêtées sont poursuivies pour plusieurs chefs d'accusation, notamment trafic international de

drogue, détention illégale d'armes, vol, recel de biens volés et blanchiment d'argent. L'enquête a permis de remonter toute la chaîne logistique, depuis les fournisseurs au Maroc jusqu'aux distributeurs sur le territoire italien. Cette affaire intervient dans un contexte de vigilance accrue des autorités européennes face à l'augmentation du trafic de stupéfiants en provenance du Maroc, considéré comme le principal producteur mondial de haschisch et la première source d'approvisionnement pour le marché européen. Ces derniers mois, plusieurs réseaux similaires ont été démantelés, notamment en Espagne, dans le cadre d'une coopération renforcée entre les services de sécurité européens. Les autorités italiennes estiment que ce démantèlement porte un coup dur à un circuit structuré et rentable, qui reposait sur des connexions solides entre le nord de l'Afrique, la péninsule ibérique et l'Italie. Les investigations se poursuivent pour identifier d'éventuels complices encore en liberté et d'autres ramifications du réseau à l'échelle internationale. A. M.

LEADERSHIP SOCIAL EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE ARABE

L'Algérie en exemple au Forum arabe pour l'égalité

«Le gouvernement œuvre à la consolidation des acquis sociaux. En Algérie, le principe d'égalité est au cœur des droits humains», a déclaré le chef de l'Exécutif, Nadir Larbaoui, qui a exprimé la disposition de l'Algérie à «partager son expérience nationale» en la matière, étant donné que le pays occupe une position de leader au niveau continental dans l'indice de développement humain.

Par Meriem Kaci

Les travaux du 4^e Forum arabe pour l'égalité «Dialogue et solutions» ont débuté hier au CIC (Centre international des conférences) Abdelatif Rahal en présence du Premier ministre Nadir Larbaoui. Lors de son allocution d'ouverture, le Premier ministre a indiqué que «le forum constitue un espace important pour le soutien des catégories vulnérables ainsi que pour la recherche des solutions réalistes afin de construire des sociétés résilientes. Il a en effet indiqué que le système algérien de protection sociale fait partie d'un modèle de développement qui a permis à l'Algérie d'occuper une position de leader au niveau continental dans l'indice de développement humain et de réaliser un saut qualitatif dans le domaine de la protection sociale en tant que pilier fondamental pour la concrétisation de la justice sociale et de l'égalité. Il a expliqué que le pays a entrepris une série de réformes globales à tous les niveaux sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de consacrer une protection sociale efficiente, précisant que «l'Algérie a adopté une politique publique visant à réaliser l'égalité pour tous les citoyens». «Le gouvernement œuvre à la consolidation des acquis sociaux, notamment en ce qui concerne la satisfaction des besoins fondamentaux des citoyens et la concrétisation du principe de solidarité entre les différents groupes sociaux», a-t-il ajouté. Le Premier ministre a également évoqué la consécration du principe de solidarité entre les différentes catégories sociales en tant qu'outil efficace pour réduire les disparités sociales et économiques, en permettant à ceux qui sont en

mesure de travailler de contribuer au financement des fonds qui bénéficient à d'autres groupes. «L'Algérie œuvre à soutenir les personnes aux besoins spécifiques et les personnes âgées et à élargir la base des bénéficiaires de la protection sociale sans exclusion», a précisé le ministre. Le Premier ministre a tenu à souligner «l'importance de l'échange d'expériences pour lutter contre toutes les formes d'inégalité». Il a ainsi appelé à «l'intensification du dialogue sur l'égalité, notamment entre les décideurs politiques, les experts et les organisations de la société civile au sein et en dehors de la région arabe», soulignant que les principes d'égalité et de non-discrimination sont au cœur des droits de l'homme et que ces droits ne sont pas le monopole de pays ou de groupes spécifiques. Il a dans ce sens exprimé la disposition de l'Algérie à «partager son expérience nationale» en la matière. Le Premier ministre s'est en outre étalé sur le développement de la stratégie nationale de transformation numérique placée sous le signe «Vers une Algérie numérique». Une stratégie dans laquelle la facilitation de l'accès aux services de la protection sociale se veut comme l'une des priorités les plus importantes, ce qui permet, poursuit M. Larbaoui, l'adoption de nombreuses solutions innovantes pour la protection sociale.

PLAIDOYER POUR REPENSER LES POLITIQUES DE PROTECTION SOCIALE ARABE

La secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Rola Dacchi, a dressé un tableau noir des politiques de protection sociale adoptées dans le monde arabe. Cette dernière estime que l'accès à la pro-



tection sociale est «compliquée» pour un nombre important d'individus. Elle explique qu'uniquement un tiers de la population arabe bénéficie d'un aspect de la protection sociale et à peine 3/10 enfants jouissent d'une protection, et plus des 2/3 de personnes de la population en âge de travailler sont privés de la protection sociale», regrette la secrétaire exécutive de la CASAO. «Les systèmes de protection sociale renforcent l'exclusion alors qu'ils ont été conçus pour la réduire et l'éliminer», a dénoncé Mme Dacchi. À ses yeux, la réforme des modèles existants ne suffirait pas, plaçant ainsi pour la «reconstruction» de nouveaux modèles de protection sociale incluant tous les groupes, y compris ceux qui

sont «victimes d'exclusion». Cela exige, poursuit Mme Dacchi, l'élaboration d'une stratégie sociale financière efficace. De nos jours, soutient Mme Dacchi, la protection sociale «n'est pas un luxe», mais une «nécessité économique et un investissement politique dans la cohésion et la stabilité sociale à long terme», reconnaissant toutefois que les pays arabes ont déjà fourni des efforts pour redresser leurs systèmes de protection sociale.

«LES PALESTINIENS PRIVÉS DE LEURS DROITS LES PLUS ÉLÉMENTAIRES»

La question palestinienne a été à l'ordre du jour. Le Premier ministre a condamné «fermement» l'agression brutale dont fait l'objet le peuple palestinien.

M. Larbaoui a insisté sur la nécessité de renouveler l'alliance avec les valeurs et principes fondateurs de la communauté internationale. Pour lui, il est nécessaire de rester «unis» face aux diverses violations qui portent atteinte à la dignité humaine, aux principes fondamentaux du droit international. M. Larbaoui a à l'occasion condamné l'agression génocidaire que commet l'entité sioniste contre le peuple palestinien innocent. Un peuple, dit le Premier ministre, «privé» de ses droits les plus élémentaires, face à l'incapacité de la communauté internationale à mettre fin aux atrocités de l'entité sioniste et à permettre l'acheminement d'une aide alimentaire dans la bande de Gaza.

M. KA.

CHANGEMENT À LA TÊTE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BÉJAÏA

Un nouveau directeur pour améliorer les conditions des étudiants

Ildir Mehdaoui

Un vent de renouveau souffle sur les œuvres universitaires de Béjaïa depuis l'arrivée récente de M. SAI Brahim au poste de directeur. Ce dernier, doté d'une vision modernisée de la gestion et du service public, est déterminé à insuffler un changement positif. Suite aux orientations du directeur général et aux directives fermes de la tutelle, le nouveau responsable a entamé son travail par une série de visites inopinées dans plusieurs résidences universitaires. Ces inspections sur le terrain visent à dresser un état des lieux précis des conditions d'hygiène, de restauration et d'hébergement des étudiants.

Ces visites ont permis de relever certaines insuffisances, et des directives immédiates ont été données pour y remédier. Le nouveau DOU a insisté sur la nécessité d'une «prise en charge rapide et efficace» des insuffisances constatées, tout en appelant les responsables, notamment les directeurs des cités universitaires, à une mobilisation constante pour garantir des conditions de vie dignes aux étudiants. L'accent a été particulièrement mis sur la propreté des espaces communs, la qualité des repas servis, la sécurité ainsi que la maintenance des infrastructures. Plusieurs restaurants des cités universitaires seront prochainement dotés de nouveaux équipements, dans le

but d'améliorer la qualité des services offerts aux étudiants. Une démarche saluée par les résidents, qui espèrent un réel changement dans leur quotidien. Mazigh, étudiant en troisième année, spécialité management, résident de la cité universitaire «Pépinère» que nous avons rencontré jeudi dernier, nous en dit plus : «Nous avons remarqué un grand changement depuis quelques jours. La qualité des repas servis a complètement changé, et la sécurité a été nettement renforcée.» Avec une méthode et une planification basées sur l'écoute et la rigueur, le nouveau directeur entend instaurer une culture de la responsabilité et de la qualité de service afin d'améliorer

durablement le cadre de vie universitaire. Il souhaite faire des œuvres universitaires un exemple de rigueur, d'écoute et de réactivité au service de la communauté estudiantine. Dans ce nouveau mode de fonctionnement, M. SAI Brahim a également procédé à des changements dans la gestion des cités universitaires. Deux directeurs de cité seront prochainement nommés, et de nouveaux chefs de service ont été proposés, dans l'objectif d'insuffler une nouvelle dynamique et d'améliorer la prise en charge des étudiants.

RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX :

Le directeur des œuvres univer-

sitaires de Béjaïa a multiplié les rencontres et les réunions avec les partenaires sociaux, dans un esprit de dialogue et de concertation. À l'écoute de leurs préoccupations, il s'est engagé à y répondre dans un cadre de collaboration constructive et durable. Par ailleurs, des journées de sensibilisation sur l'hygiène, la santé et la sécurité ont été organisées en collaboration avec l'université, les autorités locales, les services de santé, de sécurité et de la wilaya. Ces actions s'inscrivent dans une démarche préventive visant à améliorer le cadre de vie des étudiants et à renforcer la culture du civisme au sein des résidences universitaires.

I. M.

Le prix de l'or chute de 58 dollars après l'annonce du cessez-le-feu entre Israël et l'Iran

Le cours de l'or a chuté de plus de 58 dollars lors des échanges du mardi 24 juin 2025, enregistrant son plus bas niveau en près de deux semaines, malgré la baisse de l'indice du dollar américain, selon la plate-forme spécialisée Ettaqa. Ce recul s'explique par un regain d'appétit pour le risque après l'annonce par le président américain Donald Trump d'un cessez-le-feu entre l'Iran et Israël, affaiblissant la demande d'actifs refuges. Trump a annoncé un cessez-le-feu total entre Israël et l'Iran, mettant potentiellement fin au conflit de 12 jours qui avait fait craindre une nouvelle escalade dans la région. Le cours de l'or a clôturé en hausse le lundi 23 juin, l'indice du dollar américain reculant face à un panier de devises majeures. À 6 h 28 GMT (9 h 26, heure de La Mecque), les contrats à terme sur l'or pour livraison en août 2025 ont chuté de 1,71 %, soit 58,2 dollars, à 3 336,80 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or au comptant ont chuté de 1,45 % à 3 319,55 \$ l'once, selon les chiffres compilés par la plateforme énergétique basée à Washington. Parallèlement, les cours au comptant de l'argent ont reculé de 0,41 % à 35,95 \$ l'once, ceux du platine de 0,98 % à 1 285,01 \$ l'once et ceux du palladium de 1,65 % à 1 060,90 \$ l'once. En revanche, l'indice du dollar, qui suit l'évolution du dollar américain face aux six principales devises, a reculé de 0,41 %, à 98,01 points. Ilya Spivak, responsable de la macroéconomie mondiale chez Taste Life, a déclaré à propos de l'analyse du prix de l'or : « Il semble qu'un risque géopolitique important disparaisse du marché à court terme, maintenant que nous observons, bien sûr, des signes d'apaisement des tensions entre les États-Unis et l'Iran. » Les actions mondiales ont progressé, tandis que les prix du pétrole ont chuté à leur plus bas niveau en une semaine après l'annonce par Trump d'un cessez-le-feu entre l'Iran et Israël. Par ailleurs, Michelle Bowman, vice-présidente de la Réserve fédérale chargée de la supervision, a déclaré lundi que le moment était proche d'une baisse des taux d'intérêt, compte tenu des risques potentiels pour le marché du travail. Spivak a déclaré : « Les attentes concernant le prix de l'or sont plus élevées, mais nous pourrions assister à une correction à court terme et à un raffermissement du dollar si Powell convainc les marchés qu'ils ne baisseront pas les taux d'intérêt plus de deux fois cette année. »

ACQUISITION DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES À ALGER

Ouverture des souscriptions

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé l'ouverture de son site web pour permettre aux citoyens, résidant en Algérie ou à l'étranger, de soumettre leur candidature pour l'acquisition de logements du programme promotionnel libre (LPL). L'ENPI a précisé dans un communiqué que cette opération concerne spécifiquement le site de 262 logements promotionnels libres, situé à Sourical – Bab Ezzouar, Alger. Ce site propose des appartements de type F3 (trois pièces), F4 (quatre pièces) et F5 (cinq pièces).

Voici les détails des superficies et des prix :

Appartements F3 :
Superficie : 130,51 m²
Prix : 21 338 500,00 DZD
Appartements F4 :
Superficie : varie de 110,74 m² à 151,5 m²
Prix : varie de 18 105 990,00 DZD à 24 770 250,00 DZD.
* Appartements F5 :
Superficie : varie de 136,87 m² à 192,52 m²
Prix : varie de 22 378 245,00 DZD à 31 477 020,00 DZD.

L'ENPI a également indiqué que les inscriptions se font via le site officiel de l'entreprise : <https://www.enpi.dz/>, ou directement via le lien rapide : <https://www.enpi-net.dz/LPL/>. Les inscriptions débuteront le mardi 24 juin 2025 à 14 h 00 et seront clôturées dès réception d'un nombre suffisant de candidatures.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE

Alger et Le Caire dynamisent leur partenariat

En marge du 17^e sommet des affaires Afrique-États-Unis, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a rencontré son homologue égyptien, Mohamed Chimi, pour faire le point sur la coopération bilatérale entre les deux pays.



En marge du 17^e sommet des affaires Afrique-États-Unis, le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a eu lundi des entretiens bilatéraux avec son homologue égyptien du secteur public des affaires, Mohamed Chimi. Objectif : faire le point sur l'état de la coopération entre l'Algérie et l'Égypte dans les secteurs stratégiques de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, et explorer

de nouvelles pistes de partenariat. Cette rencontre de haut niveau a permis d'identifier des opportunités concrètes d'investissement et de collaboration, notamment dans les hydrocarbures, la pétrochimie, les projets d'infrastructures énergétiques et le développement de l'hydrogène vert. Les deux ministres ont également mis en avant l'intérêt d'une coopération renforcée dans le domaine minier, en particulier dans la transfor-

mation du phosphate, la production d'engrais et le partage d'expertises techniques. Autre dossier important abordé : l'interconnexion électrique régionale, un projet structurant visant à relier l'Algérie à la Tunisie, à la Libye et à l'Égypte. Une initiative porteuse pour la promotion de l'intégration énergétique africaine et la création de chaînes de valeur communes. La réunion s'est déroulée en présence de Selma Bakhta Mansouri, secrétaire d'État

chargée des Affaires africaines, et de l'ambassadeur d'Algérie en Angola. Elle s'est conclue par un accord visant à intensifier les échanges entre opérateurs économiques des deux pays, à encourager les visites mutuelles et à concrétiser des projets d'investissement communs à forte valeur ajoutée, en particulier dans les infrastructures énergétiques et la transformation des ressources minières, sur la base du bénéfice partagé. **R.E.**

FORMATION

La COSOB investit dans ses futurs cadres

Inès B.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) et l'Autorité tunisienne du marché financier (CMF), signée le 23 novembre 2024, la Commission, en partenariat avec l'Institut de formation bancaire (IFB), a organisé un programme intensif de formation au profit de la 12^e promotion de stagiaires en vue de l'obtention du Certificat professionnel des professionnels du marché financier (CPMF), à travers une visite du marché financier tunisien les 23 et 24 juin, dans le but de parachever leur formation pratique. "Dans le cadre du renforcement de la coopération internationale entre le Conseil du marché financier (CMF) et son homologue algérien, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), et en application des dispositions de l'accord de partenariat conclu entre les deux institutions, une session de formation

s'est tenue à Tunis les 23 et 24 juin 2025, au profit d'un groupe de cadres de l'Institut de la formation bancaire d'Algérie", indique le CMF dans un communiqué. La première journée de cette visite est consacrée à l'accueil de la délégation au siège du CMF, avec des présentations portant sur les missions de l'instance, ses mécanismes d'intervention en matière de régulation et de supervision, ainsi que sur le cadre juridique et institutionnel du marché financier tunisien. La deuxième journée est réservée à des visites de terrain auprès de plusieurs acteurs du marché financier tunisien, notamment la Bourse des valeurs mobilières de Tunis, Tunisie Clearing, une société d'intermédiation en bourse, et une société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. Ces visites visent à permettre aux participants de s'informer directement sur les rôles et activités de ces institutions, en vue de renforcer leur compréhension pratique du fonctionnement du marché. Ce programme de formation intensif, le premier du genre

dans le cadre du partenariat, s'adresse aux professionnels du secteur financier algérien, notamment aux représentants de diverses banques, sociétés de bourse et compagnies d'assurance opérant en Algérie. Il vise à développer les compétences académiques et à améliorer la culture financière des stagiaires, qui ont visité différents services de l'Autorité. La formation se poursuivra mardi par des rencontres avec des spécialistes et des représentants d'institutions financières tunisiennes, notamment la Bourse de Tunis, la Société tunisienne de compensation et des courtiers en valeurs mobilières. "Cette session de formation reflète la volonté commune des deux autorités de régulation de promouvoir l'échange d'expériences et le développement des compétences, contribuant ainsi à renforcer la convergence professionnelle et institutionnelle dans le domaine de la régulation et de la supervision des marchés financiers dans les deux pays frères", conclut-on.

I. B.

FINANCE PARTICIPATIVE

La loi précise les conditions d'émission des sukuk souverains

La souscription aux sukuk souverains peut se faire soit sous forme physique, soit par inscription en compte courant, et ce, sous forme nominative ou au porteur. L'émission est autorisée par une décision du ministre des Finances, après validation de sa conformité à la charia par le Haut Conseil islamique.



Le ministère des Finances vient de fixer les modalités d'émission des sukuk souverains par le Trésor public à travers un arrêté ministériel publié dans le dernier numéro du Journal officiel. Selon les Sukuk, les sukuk souverains sont émis pour financer des infrastructures et/ou des équipements publics marchands de l'État. Le Trésor public peut mandater, pour son compte, une autre entité à émettre des sukuk souverains. Les sukuk souverains sont adossés à des actifs tangibles, à des projets, à des droits de propriété ou à des droits de jouissance et peuvent être émis sous différentes formes, notamment : Sukuk Ijara : les porteurs de

ce type de sukuk détiennent des parts dans des actifs tangibles mis en location ou dans l'usufruit de ces actifs, et bénéficient d'une rémunération basée sur le paiement de loyers. Sukuk Moucharaka : les porteurs de ce type de sukuk participent à un projet commun avec partage des profits et des pertes. Sukuk Moudaraba : les porteurs de ce type de sukuk partagent les bénéfices et les pertes résultant des investissements dans des projets ou des activités commerciaux gérés par une entité mandatée. Sukuk Istisna'a : les porteurs de ce type de sukuk financent la construction ou la fabrication d'équipements ou d'infrastructures,

et bénéficient du produit de leur vente. Et enfin, le Sukuk Wakala : les porteurs de ce type de Sukuk mandatent une entité pour gérer les fonds au nom des souscripteurs dans des investissements. La souscription des sukuk souverains se fait sur formule physique ou par inscription en compte courant. Les sukuk souverains sont souscrits sous forme nominative ou au porteur. L'appel à la souscription aux sukuk souverains est effectué par décision du ministre des Finances, après l'obtention d'un certificat de conformité aux préceptes de la charia, délivré par le Haut Conseil islamique. La décision d'émission des Sukuk souverains doit comporter

les informations qui concernent le montant total à émettre, le nombre de Sukuk souverains, leur valeur nominale et les modalités de souscription et de remboursement ; la date d'ouverture et de clôture de la souscription ; le rendement estimé ; les intervenants dans l'opération d'émission et le rôle de chacun d'eux ; et les conditions de cession et de rachat des Sukuk souverains. Le suivi des opérations relatives aux sukuk souverains est assuré par le Trésor public ou par une entité mandatée. Le directeur général du Trésor et de la comptabilité est chargé de l'exécution du présent arrêté.

I.B.

CHAMBRE ALGÉRIENNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Signature d'un accord de coopération avec la Chambre de commerce arabo-britannique

Inès B.

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) algérienne a signé, à Londres, un accord de coopération avec la Chambre de commerce arabo-britannique en marge du quatrième Sommet économique arabo-britannique. "L'accord a été signé par M. Chakib Ismail Guidri, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie algérienne, et M. Bandar Reda, secrétaire général et PDG de la Chambre de commerce arabo-britannique", indique la CACI sur sa page officielle Facebook. Ce protocole d'accord vise à ouvrir de nouveaux horizons de coopération dans les domaines du commerce, de l'investissement, de l'éducation et de la culture, en soutenant les échanges commerciaux et en organisant des événements économiques conjoints, notamment des séminaires, des forums et des expositions internationales. "Cela permettra aux opérateurs économiques des deux pays d'explorer des opportunités d'investissement prometteuses." Cette démarche reflète la volonté de l'Algérie de diversifier ses partenariats économiques et de s'ouvrir aux marchés étrangers, au service de ses objectifs de croissance économique et d'amélioration du climat des affaires, ajoute la CACI. Organisé par la Chambre de commerce arabo-britannique en partenariat avec l'Union des chambres arabes, ce sommet a mis en lumière le partenariat stratégique entre le Royaume-Uni et les pays arabes, notamment dans les domaines du tourisme durable, du commerce électronique, de la franchise et des services financiers. Le sommet a été une plateforme pour des échanges commerciaux entre la Grande-Bretagne et le monde arabe, avec la participation de responsables, de grands hommes d'affaires et de sociétés pionnières. Il a également été l'occasion de présenter des projets en développement dans le monde arabe et de discuter de problématiques d'investissement, d'infrastructures, d'énergies renouvelables, de marchés, d'emploi des jeunes, d'initiatives, du climat des affaires et du secteur bancaire. De plus, le sommet a permis de réaffirmer la solidité des relations économiques et d'investissement entre le monde arabe et le Royaume-Uni. Le président de la Chambre du Qatar a notamment souligné l'importance de ces relations.

I.B.

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Ooredoo marque sa présence

Ooredoo prend part à la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui se tient jusqu'au 28 juin 2025 au palais des expositions, Pins-Maritimes, à Alger. Organisé sous le haut patronage du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, ce rendez-vous économique annuel de grande envergure aura pour objectif de faire connaître les capacités de production nationale et de permettre aux opérateurs algériens et étrangers de promouvoir les investissements et les échanges dans divers domaines. Ooredoo marque sa présence à cette 56^e édition de la Foire internationale d'Alger à travers un stand, où des équipes commerciales se chargent de présenter aux exposants et aux visiteurs du salon les dernières offres et solutions technologiques innovantes de la compagnie. Le stand de Ooredoo se distingue également par deux espaces d'animation spéciaux, permettant aux visiteurs d'explorer et de vivre une expérience immersive en réalité virtuelle et de participer à des activités de divertissement. À travers sa participation à cette manifestation économique, Ooredoo confirme son statut d'acteur économique important sur le marché algérien et réitère son engagement à offrir des solutions technologiques innovantes répondant aux besoins de ses clients.

I.B.

NOUVELLE BANQUE DE DÉVELOPPEMENT

L'Algérie officialise sa participation

Un décret présidentiel autorisant la souscription de l'Algérie au capital de la nouvelle banque de développement, au titre de son adhésion à cette institution, vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel. "Est autorisée, à concurrence de six mille cent quarante (6 140) actions, la souscription de la République algérienne démocratique et populaire au capital de la nouvelle banque de développement, au titre de son adhésion à cette institution", indique-t-on dans le décret. Le versement de la souscription de l'Algérie sera opéré sur les fonds du Trésor public, dans les formes prévues par la résolution n° 2024-BG-R105 du 25 Rabie Ethani 1446 correspondant au 28 octobre 2024 susvisée. En décembre 2024, L'Algérie avait annoncé son adhésion à la Nouvelle banque de développement (NBD) des

Brics, le groupe de grands pays émergents incluant Chine et Brésil, selon un communiqué du ministère des Finances publié samedi soir. L'adhésion de l'Algérie à la banque a été approuvée par le Conseil des gouverneurs de la NBD présidé par l'ancienne cheffe d'État brésilienne Dilma Rousseff, lors de la 9^e réunion annuelle de cette instance au Cap, en Afrique du Sud. Créée en 2015 par le groupe des BRICS, la NBD est une banque multilatérale de développement conçue comme une alternative au FMI et à la Banque mondiale. En adhérant à cette importante institution de développement, bras financier du groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, ndlr), l'Algérie franchit une étape majeure dans son processus d'intégration au système financier mondial. Cette adhésion a été obtenue

grâce à la solidité des indicateurs macroéconomiques du pays qui ont enregistré "des performances remarquables ces dernières années" et permis à l'Algérie d'être classée comme "économie émergente de tranche supérieure". L'adhésion à la NBD va, selon le ministère des Finances, offrir au pays, premier exportateur africain de gaz naturel, de "nouvelles perspectives pour soutenir et renforcer son essor économique à moyen et long termes". La mission principale de la NBD est de mobiliser des ressources pour financer des projets dans les marchés émergents et les pays en développement. Fondée par les Brics, elle a déjà accueilli comme nouveaux membres le Bangladesh, les Émirats, l'Égypte et l'Uruguay et est considérée par le groupe comme une forme d'élargissement.

I.B.

LAGHOUAT

Plan proactif pour satisfaire la demande croissante sur l'électricité

La feuille de route consiste en l'installation de 23 nouveaux transformateurs électriques, la réalisation d'un réseau de 29 km de lignes électriques, le renforcement du réseau de basse tension sur 11 km supplémentaires, et ce à la faveur d'un financement de 280 millions DA.

Un plan proactif susceptible de satisfaire la demande croissante sur l'énergie électrique durant la période estivale a été arrêté dans la wilaya de Laghouat par la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), ont indiqué lundi les responsables locaux de l'entreprise. Inscrit dans le cadre du programme d'investissement de l'entreprise, ce plan vise à renforcer les capacités du réseau électrique et remédier aux perturbations enregistrées ces dernières années dans certaines régions de la wilaya, a expliqué le chargé de communication à la Sonelgaz - Laghouat, Mourad Ghalem. La feuille de route consiste en l'installation de 23 nouveaux transformateurs électriques, la réalisation d'un réseau de 29 km de lignes électriques, le renforcement du réseau de basse tension sur 11 km supplémentaires, et ce à la faveur d'un financement de 280 millions DA, a-t-il détaillé. Le même responsable a fait part aussi de la mobilisation d'équipes d'intervention polyvalentes, activant 24/24 heures, pour prendre en charge les opéra-



tions d'entretien et de réparation d'éventuelles pannes et assurer la distribution électrique continue et de qualité. Il est fait état également de la réalisation d'un taux de raccordement au réseau électrique de 100% au niveau des régions encla-

vées, avec le raccordement de 151 foyers, traduisant ainsi l'engagement de la Sonelgaz à étendre la couverture électrique dans cette wilaya qui recense près de 135.000 abonnés, avec un réseau global long de 8.710 km. Dans l'optique d'amé-

liorer ses prestations, Sonelgaz a procédé, dans le cadre de l'exploitation des énergies propres, à l'installation de 17 bornes de recharge électrique pour véhicules, durant l'année 2024, à travers le territoire de la wilaya, a fait savoir M. Ghalem.

DIRECTION DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ 213 millions DA alloués à Sidi Bel Abbes

ne enveloppe budgétaire de 213 millions de dinars a été allouée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes pour la mise en œuvre du programme de la direction de Distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) pour l'été 2025, a indiqué, lundi, le directeur de Distribution, Benahmed Karim. Le responsable a précisé, en marge du lancement des "Journées portes ouvertes sur la rationalisation de la consommation d'énergie", organisées au niveau de l'agence commerciale d'"El Mactaâ" de la société, que ce programme s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action global visant à préparer la saison estivale, caractérisée chaque année par une forte demande en énergie électrique, et à garantir un service de qualité et durable pour les clients. "Ce plan repose sur deux axes principaux: le premier consiste en la

réalisation et la mise en service de nouvelles infrastructures, tandis que le second porte sur l'exécution de plans de maintenance ciblés et rigoureux, incluant l'identification des points critiques du système énergétique et le renforcement des réseaux de transport et de distribution", a indiqué le responsable. Le programme comprend également des opérations de maintenance des centrales de production, ainsi que des réseaux de transport et de distribution, en plus d'un plan préventif de lutte contre les incendies de forêts. Dans ce contexte, les opérations réalisées sur le réseau de distribution dans la wilaya de Sidi Bel Abbes ont permis de restructurer et de renforcer le réseau de raccordement au niveau de 29 zones réparties sur 21 communes de la wilaya. Dans ce cadre, 97 opérations techniques ont été

réalisées, portant sur la mise en place de lignes électriques à moyenne et basse tensions, sur une distance totale de 221,9 km, ayant permis de fournir une capacité électrique supplémentaire estimée à 5,8 mégawatts, en prévision de la hausse de la demande durant l'été 2025, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, un plan de mobilisation des équipes d'intervention a également été mis en place pour assurer une permanence et une réactivité rapide en cas d'incident. A noter que ces journées portes ouvertes, qui se poursuivront pendant deux semaines dans huit agences commerciales de la wilaya, s'inscrivent dans le cadre des activités organisées par la direction de Distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbes, dans le cadre de la campagne nationale de rationalisation de la consommation énergétique.

GUELMA

Mise en service d'un drone contre les feux de forêt

Un drone Aurès-700 a été mis en service, lundi à Guelma dans le cadre du renforcement des moyens de prévention, de détection et de lutte contre les incendies de forêts, au titre de la saison 2025. Le wali de Guelma, Mme Houria Aggoun, a supervisé la mise en action de la première patrouille de surveillance aérienne des massifs forestiers à l'aide de ce drone de fabrication algérienne dans la forêt de Maouna, dans la commune de Ben Djerrah, au sud du chef-lieu de wilaya. La responsable de l'exécutif local a remis, à cette occasion,

le certificat d'aptitude à l'utilisation des drones à un agent forestier qui a bénéficié d'une formation spécialisée dans ce domaine. Mme Aggoun a souligné que l'acquisition de ce drone de haute technologie permettra de soutenir les efforts des différents intervenants dans le dispositif de lutte contre les incendies, notamment les services des forêts et de la protection civile, ainsi que les services de sécurité compétents, tout en promouvant l'action commune pour la protection du couvert végétal et des richesses forestières. Le conservateur

des forêts, Boubaker Ouadi, a expliqué le fonctionnement du drone Aurès-700 et de ses équipements, avant de détailler les cas qui nécessitent son utilisation, en particulier pour appuyer les opérations de surveillance et de contrôle sur le terrain, assurer une intervention préventive au moyen d'une alerte immédiate en cas de départ de feu et permettre aux éléments de la protection civile d'atteindre, grâce aux images émises par le drone, des sites accidentés et difficiles d'accès.

OUARGLA

Installation de 22 nouveaux transformateurs électriques

Vingt-deux (22) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service, depuis le début de l'année en cours dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris lundi de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). L'opération a porté le nombre global des équipements du type installés à plus de 5.700 transformateurs à travers la wilaya, en plus de la réalisation, cette année, d'un réseau de 88 km de lignes électriques, a indiqué le directeur de distribution Sonelgaz-Ouargla, Nouredine Bouhedda, en marge de "Portes ouvertes" sur l'entreprise et ses activités. M. Bouhedda a expliqué que le programme d'investissement de l'entreprise vise l'amélioration du réseau électrique, notamment en période estivale marquée une forte consommation. Placée sous le signe "la Sonelgaz, une entreprise citoyenne", cette manifestation, mise sur pied au siège de l'agence commerciale de la Sonelgaz, à la cité Chorfa à Ouargla, a donné lieu à la présentation d'explications et de conseils aux citoyens sur la rationalisation de la consommation électrique. La wilaya d'Ouargla dispose d'un réseau de 5.523 km de lignes électriques alimentant un total de 117.557 abonnés, dont 115.467 abonnés au réseau de basse tension, 2.083 abonnés au réseau de moyenne tension et sept (7) abonnés au réseau de haute tension.

MILA

46 projets d'aménagement de réseaux d'électricité de basse et moyenne tensions

Au total, 46 projets d'aménagement de réseaux de basse et moyenne tensions ont été réalisés " depuis le début de l'année en cours 2025 " à travers les communes de la wilaya de Mila afin d'améliorer le service d'alimentation en cette énergie, apprend-on lundi auprès du directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Abdelkader Badaoui. Dans une conférence de presse tenue au siège de la direction pour présenter les opérations réalisées depuis début 2025, le même responsable a précisé que " les travaux ainsi effectués ont porté sur le changement de vieux transformateurs pour en augmenter la capacité, la réalisation de nouveaux départs électriques et la rénovation de certains vieux réseaux y compris ceux souterrains de plusieurs quartiers et localités ". Ces actions ont concerné les communes de Mila, Chelghoum Laid, Oued Athmania, Teleghema, Tadjenanet, Oued Seguen, Mechira et Ouled Khelouf où les services de la direction avaient relevé un déficit de tension et des pannes fréquentes nécessitant ces réaménagements pour améliorer le service assuré aux clients, notamment durant l'été, a expliqué la même source. Avec ces actions et la réalisation de plusieurs autres projets, les services de la direction de distribution de Mila parviendront à " couvrir en toute aisance les besoins de la wilaya en énergie électrique tout au long de cet été ", a ajouté le même responsable. En prévision du prochain été 2026, les mêmes services ont prévu 46 autres projets d'aménagement des réseaux électriques de nombre de communes et l'installation de 28 nouveaux transformateurs électriques, a-t-on indiqué.

SAISON ESTIVALE

Remise en service après réaménagement de 7 bassins de natation à El Tarf

Sept bassins de natation ont été remis en service dans la wilaya d'El Tarf après avoir fait l'objet d'opérations de réaménagement, apprend-on lundi auprès des services de la wilaya. Ces bassins remis en exploitation avec le début de l'actuelle saison estivale se trouvent dans des établissements de jeunes des communes d'El Tarf, El Kala, Asfour, Besbes, Bouhadjar, Bouthledja et de Ben M'hidi, selon la même source qui a précisé que les opérations de leur réaménagement ont nécessité une enveloppe financière de 46 millions DA. Ces structures de sport et de divertissement ont été dotées des installations nécessaires conformes aux critères techniques garantissant la sécurité des baigneurs, ont noté les mêmes services qui ont considéré que leur exploitation réduit la pression sur les plages de la wilaya. La corniche de la plage El Mod-jane d'El Kala d'où a été donné le coup d'envoi de la saison estivale 2025 a bénéficié d'une opération de réaménagement, ont indiqué les services de la wilaya. Depuis le début de l'année 2025, quatre établissements hôteliers offrant 184 lits ont été mis en service portant les capacités d'accueil de la wilaya à 2.966 lits, a rappelé la même source.

ZIMBABWE

Le paludisme fait plus de 300 morts

Au moins 317 personnes sont mortes du paludisme au Zimbabwe depuis le début de 2025, a rapporté lundi le ministère zimbabwéen de la Santé et de l'Enfance. Dans son dernier bulletin d'information sur la situation du paludisme dans le pays, le ministère indique qu'au cours des 23 premières semaines de 2025, le Zimbabwe a enregistré 125 foyers de paludisme, dont 121 ont été maîtrisés. Cette multiplication de foyers plus tôt dans l'année a été alimentée par l'augmentation des précipitations, par les fluctuations des températures, et par l'essor des activités économiques en extérieur telles que les activités minières artisanales, la culture du tabac, le jardinage commercial et le commerce transfrontalier, qui ont accru l'exposition aux piqûres de moustique, selon le ministère.

ETUDE RÉVOLUTIONNAIRE

Du paracétamol à partir de déchets plastiques

Des chercheurs de l'université d'Édimbourg, en Écosse, ont réussi à synthétiser du paracétamol – un médicament couramment utilisé contre la douleur et la fièvre – à partir de déchets plastiques. Cette étude a été publiée lundi 23 juin dans la revue scientifique Nature Chemistry.

Jusqu'à présent, le paracétamol était produit principalement à partir de dérivés pétrochimiques, par des sous-traitants souvent basés en Asie, dans des process peu coûteux mais fortement émetteurs de CO₂. Mais ce qu'ont découvert des chercheurs de l'université d'Édimbourg en Écosse est pour le moins surprenant. Ils viennent de publier dans la revue scientifique Nature Chemistry une étude révolutionnaire, dans laquelle ils démontrent qu'il est possible de transformer des déchets plastiques PET en paracétamol, le médicament anti-douleur et antipyrétique le plus consommé au monde. Cette prouesse combine une réaction chimique initiale et une biotransformation assurée par une souche de Escherichia coli génétiquement modifiée, créant ainsi un procédé hybride alliant chimie verte et biotechnologie. Les chercheurs ont utilisé une bouteille usagée en plastique PET (polytéréphthalate d'éthylène), comme on en trouve partout dans le commerce. À partir de composants extraits



de ce plastique, ils ont déclenché une réaction chimique dans une souche modifiée de bactéries Escherichia coli (E. Coli). Cette expérience "montre qu'il est possible de produire ce médicament essentiel à partir de déchets plastiques, via un processus qui ne pourrait pas fonctionner à partir d'une synthèse seulement chimique ou seulement biologique", résume cette étude. Les auteurs de

l'étude financée entre autres par le laboratoire pharmaceutique AstraZeneca, ont procédé en plusieurs étapes. Ils ont d'abord utilisé des composants d'une bouteille usagée en plastique PET (polytéréphthalate d'éthylène) pour induire une réaction chimique dans une souche de bactéries Escherichia coli (E. Coli). À l'issue de cette première étape, les bactéries ont synthétisé une molécule, dite

"PABA". Puis, en modifiant génétiquement les bactéries, les scientifiques leur ont permis de transformer cette molécule en paracétamol. Selon les scientifiques, cette expérience ouvre la voie à de nouvelles techniques pour recycler les déchets à base de plastique. Toutefois, il reste "plusieurs considérations pratiques" à résoudre pour aller au-delà de la seule "démonstration de faisabilité" faite par cette étude, écrivent plusieurs chercheurs n'ayant pas participé à l'étude dans un commentaire, également publié par Nature Chemistry. Ils pointent que la réaction initiale ne produit qu'une quantité limitée de molécules PABA, ce qui "pourrait ne pas suffire à des applications industrielles". Mais l'expérience est "prometteuse", admettent-ils, soulignant l'intérêt d'étudier des processus qui mélangent ainsi la biologie et des réactions chimiques artificielles. L'étude a néanmoins suscité le scepticisme chez des organisations de défense de l'environnement. A.B.

DÉCLIN COGNITIF

Le vélo stimule davantage la santé cérébrale que la marche

Peut-on vraiment protéger sa mémoire en choisissant le vélo plutôt que la marche? Des chercheurs viennent de surprendre la communauté scientifique avec une comparaison rigoureuse: pédaler procure-t-il plus de bénéfices cérébraux que marcher? Les résultats remettent en question ce que l'on pensait des exercices simples du quotidien. Grâce à une étude récente menée sur des centaines de milliers de personnes, il devient clair que le vélo n'est pas qu'un simple moyen de transport ou de loisirs. Il agit en profondeur sur la santé du cerveau, avec un effet mesuré nettement supérieur à celui de la marche. Ce constat interpelle, surtout pour les adultes et les seniors recher-

chant des solutions concrètes pour réduire le risque de déclin cognitif. Si maintenir une bonne mémoire vous concerne, ce dossier vous éclaire sur les avantages et les limites de ces deux approches. La santé du cerveau dépend de nombreux facteurs, mais l'activité physique reste l'un des piliers les plus fiables pour la préserver. Les recherches montrent depuis des années que bouger favorise une meilleure mémoire, limite la perte cognitive et aide même à retarder certains signes de maladies neurologiques. Le cerveau, même s'il ne représente que 2% du poids total du corps, consomme à lui seul près de 20% de l'énergie produite. Il est sensible à tout ce qui touche le

corps: alimentation, sommeil, stress, mais aussi mouvement. Quand une personne pratique une activité dynamique, le sang afflue davantage vers le cerveau. Cette affluence favorise l'apport en oxygène et en nutriments, essentiels à la réparation mais aussi à la formation de nouvelles connexions entre les neurones. Les données scientifiques confirment que les personnes actives présentent souvent une meilleure mémoire, une attention accrue et un risque diminué de maladies dégénératives comme Alzheimer. La marche, la natation, le vélo stimulent diverses régions cérébrales qui contrôlent l'humeur, l'équilibre émotionnel et la flexibilité intellectuelle.

AU PROFIT DES USAGERS DE LA ROUTE

Programme de sensibilisation commun des services de sécurité à Blida

Les services de sécurité de la wilaya de Blida ont lancé, lundi, un programme de sensibilisation commun, en coordination avec les différents acteurs du domaine de la sécurité routière, au profit des usagers de la route et les conducteurs de véhicules. Lancé dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation initiée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) à l'occasion de la saison estivale 2025, ce programme qui se poursuivra tout au long de la saison estivale, est organisé en coordination avec le groupement régional de la Gendar-

merie nationale, la Protection civile, les directions de wilaya concernées ainsi que la société civile, a indiqué le chargé de la cellule de communication à la sûreté de wilaya, le commissaire de police Yahia Rehali, dans une déclaration à la presse en marge du lancement de cette campagne de sensibilisation. Il a fait part de la prise, au titre de cette campagne, de nombreuses mesures préventives en prévision de la grande affluence de citoyens et de familles qui convergeront durant cet été vers les villes côtières et touristiques, citant notamment l'éradication des

parkings anarchiques et la sensibilisation des citoyens à la nécessité de coopérer avec les services de sécurité et de respecter le code de la route. A son tour, la chargée de communication auprès du groupement régional de la Gendarmerie nationale, commandant Belbay Ghraicia, a fait part de la mise au point, dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre les accidents de la route, organisée durant cet été 2025 sous le slogan "Conduite prudente, vacances sans danger ", d'un plan d'action visant à assurer une présence permanente et efficace

des unités sur le terrain afin de faciliter le trafic routier et lutter contre l'insécurité routière et les infractions au code de la route. Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 31 août prochain, vise à instaurer une culture de sensibilisation pour endiguer les accidents de la route, a-t-elle ajouté. Cette campagne a été lancée au niveau de plusieurs points de la wilaya, notamment le barrage de sécurité installé sur le chemin de wilaya "boulevard 13 Mai" de Blida, et la gare routière Ramoul, où des dépliants sur le respect du code de la route, avec des instructions préven-

tives contre l'excès de vitesse, les dépassements et les manœuvres dangereuses, ont été expliqués aux citoyens. L'opération a, également, ciblé les conducteurs de bus interwilayas, appelés à l'occasion à éviter l'excès de vitesse, notamment lors du transport de voyageurs, et à procéder au contrôle périodique et administratif des bus pour garantir la sécurité de tous. Des recommandations sécuritaires ont été, aussi, prodiguées aux citoyens concernant les risques liés à la restauration rapide, pour éviter les intoxications alimentaires, notamment en période estivale.

L'UNICEF SOLLICITE DES FONDS D'URGENCE

En RD Congo, plus de 136.000 personnes fuient vers le Burundi et l'Ouganda

La situation se détériore encore avec la saison des pluies, qui accroît les risques d'inondations, d'épidémies et de nouveaux déplacements. L'UNICEF a mis en avant des préoccupations sanitaires majeures, notamment des taux élevés de malnutrition, de choléra et de rougeole chez les enfants.

Plus de 136.000 personnes ont fui les violences croissantes dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis janvier 2025, cherchant refuge au Burundi et en Ouganda voisins, a indiqué lundi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Bon nombre de ces réfugiés ont un besoin urgent de nourriture, d'eau potable, de soins médicaux et de protection, a fait savoir l'UNICEF dans un rapport de situation, soulignant que les centres de transit dans les deux pays étaient fortement surchargés. L'Ouganda a accueilli près de 67.000 nouveaux arri-

vants en provenance de l'est de la RDC, une région qui constitue désormais "l'une des pires urgences humanitaires au monde", tandis que le Burundi en a reçu plus de 70.000, dont la majorité sont des femmes et des enfants. La situation se détériore encore avec la saison des pluies, qui accroît les risques d'inondations, d'épidémies et de nouveaux déplacements. L'UNICEF a mis en avant des préoccupations sanitaires majeures, notamment des taux élevés de malnutrition, de choléra et de rougeole chez les enfants. L'UNICEF lance un appel à contributions à hauteur de 22 millions

de dollars pour intensifier son aide vitale, soulignant que, sans financement supplémentaire, sa capacité à fournir des services essentiels serait gravement limitée. Depuis janvier 2025, les conditions de sécurité dans l'est de la RDC se sont nettement dégradées, en raison d'une reprise des combats impliquant le groupe rebelle du Mouvement du 23 mars (M23). Le M23 a pris le contrôle de plusieurs villes stratégiques, dont Goma et Bukavu, provoquant le déplacement de centaines de milliers de personnes et aggravant une crise humanitaire déjà dramatique.

COLOMBIE

Libération des 57 militaires retenus dans une région contrôlée par la guérilla

L'armée colombienne a libéré lundi les 57 militaires retenus depuis le week-end par des habitants d'une région du sud-ouest du pays, dominée par des guérilleros, et capturé les "ravisseurs présumés", selon les autorités. Le président de gauche Gustavo Petro a lancé en 2024 une offensive pour reprendre le contrôle de cette zone connue sous le nom de Canyon du Micay, une place forte de la production de cocaïne. Mais aucun progrès n'a été enregistré. "Nos 57 militaires sont libres", a annoncé le ministère colombien de la Défense sur X. Des membres des forces de l'ordre ont libéré les quatre sous-officiers et 53 soldats lors d'une opération de "sauvetage" au cours de laquelle "plusieurs des responsables de l'enlèvement ont été arrêtés en flagrant délit", selon le ministère. Le nombre de personnes arrêtées lors de cette opération n'a pas été précisé. Les militaires étaient retenus depuis le week-end par des habitants dans deux villages du département du Cauca. Un premier peloton a été capturé par des habitants samedi alors qu'il menait une opération dans la commune d'El Tambo. Un autre groupe de soldats a été encerclé dimanche alors qu'il se dirigeait vers la localité voisine d'El Plateado.

INCENDIES EN GRÈCE

L'île de Chios placée en état d'urgence

L'île grecque de Chios, dans le nord-est de la mer Egée, a été placée en état d'urgence en raison d'importants incendies qui la ravagent depuis dimanche, a annoncé lundi le ministre de la Protection civile Yiannis Kefalogiannis. "L'état d'urgence a été déclaré sur l'île afin que la municipalité puisse immédiatement procéder aux actions nécessaires", a souligné le ministre qui s'est rendu sur cette île, la 5e plus grande de Grèce. Le porte-parole du gouvernement, Pavlos Marinakis, a appelé lundi les habitants à la "plus grande prudence", et à suivre les instructions des autorités. Quelque 190 pompiers, 38 véhicules, 13 hélicoptères et quatre bombardiers d'eau sont actuellement déployés à Chios qui fait face à cinq départs de feux différents, selon les pompiers. Lundi "170 pompiers et 30 véhicules sont attendus" en renfort, a aussi précisé M. Kefalogiannis. Avec des vents violents, d'intensité six sur l'échelle de Beaufort, "la situation est très difficile", a déclaré le maire de Chios, Yiannis Malafis, interrogé par le site d'information grec iEidiseis. "Si le vent s'arrêtait un peu, nous pourrions maîtriser cet incendie. Mais le vent n'a absolument pas cessé" depuis dimanche, a-t-il aussi ajouté.

ARMÉE THAÏLANDAISE

Fermeture de la circulation avec le Cambodge

L'armée thaïlandaise a annoncé lundi la fermeture de la circulation avec le Cambodge à tous les véhicules et piétons dans six provinces, sauf pour les étudiants et personnes ayant besoin d'un traitement médical. Ces restrictions, annoncées alors que les deux pays s'opposent de nouveau sur le tracé de leur frontière après la mort d'un soldat khmer fin mai,

s'appliquent aux visiteurs étrangers comme aux Thaïlandais, signifiant que les touristes ne peuvent plus emprunter le point de passage très fréquenté d'Aranayprathet Poipet. Les postes-frontières des provinces de Surin, Buriram, Sri Sa Ket, Sa Kaeo, Chanthaburi et Trat sont fermés avec effet immédiat sauf pour les déplacements

essentiels. Sont autorisés les déplacements pour les traitements médicaux et ceux des étudiants y compris pour se procurer des produits essentiels, a déclaré le général major Winthai Suvaree. La veille, le Premier ministre cambodgien Hun Manet a ordonné la cessation des importations de carburant et de gaz en provenance de Thaïlande.

ETATS-UNIS

L'Etat de New York lance le projet d'une nouvelle centrale nucléaire

La gouverneure de l'Etat de New York, Kathy Hochul, a annoncé lundi avoir initié le projet d'une nouvelle centrale nucléaire, dans un pays qui n'a plus vu de mise en chantier dans le secteur depuis 2009, une nouvelle illustration du virage pris par les Etats-Unis. La responsable démocrate a donné mission à l'Agence de l'énergie de cet Etat de "développer et de construire une centrale nucléaire de nouvelle génération dans le nord de l'Etat de New York", a-t-elle indiqué lors d'une conférence de presse. La décision marque une rupture avec ses prédé-

cesseurs, en particulier l'ancien gouverneur démocrate Andrew Cuomo, aujourd'hui candidat à la mairie de New York, qui avait négocié la fermeture, en 2021, de la centrale d'Indian Point, jugée trop proche de la métropole américaine (environ 50 km).

Plusieurs opérateurs ont initié ces derniers mois la réouverture de centrales existantes inactives ou en voie de fermeture aux Etats-Unis, mais il n'était, jusqu'ici, pas encore question de construire un nouveau réacteur. La gouverneure de New York

souhaite que cette nouvelle centrale ait une capacité d'un gigawattheure (GWh), équivalent de la production d'une centrale conventionnelle, sur un site encore à déterminer. Elle n'exclut pas de bâtir d'autres réacteurs dans les années à venir.

AFRIQUE DU SUD

Un prêt de 1,5 milliard de dollars de la Banque mondiale

L'Afrique du Sud a annoncé lundi qu'elle avait obtenu un nouveau prêt de 1,5 milliard de dollars de la

Banque mondiale pour relancer sa croissance en berne, en investissant dans les infrastructures de transport et d'énergie. L'économie la plus industrialisée du continent africain est en difficulté depuis la crise financière mondiale de 2008, entravée par des coupures d'électricité chroniques et des goulets d'étranglement dans les ports et sur le réseau ferroviaire de fret. Ce prêt "marque une étape importante pour résoudre les problèmes économiques urgents de l'Afrique du Sud, à savoir une croissance faible et un taux de chômage élevé", a déclaré le ministère des finances dans un communiqué. Il s'inscrit dans le cadre du

programme de réformes du gouvernement visant à améliorer la fourniture de services de base, et intervient alors que le pays riche en minerais se prépare à accueillir le sommet du G20 en novembre. Le Trésor n'a pas précisé quels projets seraient financés par le prêt, mais a indiqué que le financement sur 16 ans inclut une période de franchise d'intérêts de trois ans. Malgré sa base industrielle, l'économie sud-africaine reste plombée par un taux de chômage de 32%, l'un des plus élevés au monde. La croissance n'a atteint que 0,6% en 2024, et la banque centrale prévoit un modeste +1,2% pour cette année.

ETATS-UNIS

Première vague de chaleur «extrême» de l'année

Une vague de chaleur "extrême" s'abat lundi sur la côte est américaine, avec un mercure attendu près des 40 degrés dans la région métropolitaine de New York, qui pousse des habitants à se réfugier dans des "îlots de rafraîchissement". Le premier épisode important de forte chaleur cette année aux Etats-Unis a commencé ce week-end pour atteindre un pic lundi dans les grandes agglomérations de Washington, Baltimore, Philadelphie et New York. "Cette chaleur extrême ne sera pas seulement inconfortable et oppressante pour les New-Yorkais. Elle sera brutale et dangereuse si vous ne prenez pas les mesures nécessaires", a prévenu le maire de New York, Eric Adams, précisant que "chaque année plus de 500 personnes meurent de chaleur" dans la métropole de plus de 8 millions d'habi-

tants. Les autorités locales ont demandé à la population âgée ou vulnérable, en raison de troubles respiratoires ou par manque d'accès à la climatisation, de s'hydrater ou de se diriger vers les "cooling centers", îlots de rafraîchissement, comme des bibliothèques alors qu'une chaleur étouffante et collante enveloppait la ville lundi. L'intensité et la durée de cette vague de chaleur la rend "extrêmement dangereuse pour n'importe qui sans rafraîchissement ou hydratation", martèlent les services météorologiques américains (NWS), rappelant que la chaleur extrême constitue la première cause de mortalité liée à la météo. "Une intense crête barométrique, stationnée sur la moitié est du pays, continuera de générer une vague de chaleur extrêmement dangereuse cette semaine.

GYMNASTIQUE / COUPE
DU MONDE 2025

Nemour réintroduit des éléments techniques

La participation de la championne olympique algérienne Kaylia Nemour à l'étape de Tachkent (Ouzbékistan) de la Coupe du monde 2025 avait pour principal objectif de «réintégrer des éléments techniques qu'elle n'avait plus présentés en compétition depuis près d'un an», a indiqué sa nouvelle entraîneure, Nadia Massé. La semaine dernière, Kaylia Nemour a brillé à Tachkent en remportant deux médailles d'or : l'une à la poutre et l'autre aux barres asymétriques. En finale de la poutre, l'Algérienne a obtenu la note de 13.300 points, devançant l'Ouzbèke Odinakhon Robidjonova (12.500 pts) et la Kazakhe Korkem Yerbosynkyzy (12.100 pts). Aux barres asymétriques, elle s'est imposée de manière éclatante avec une note de 14.700 points, loin devant la Sud-Africaine Neveen Natascha Daries (12.500 pts) et la Croate Sofia Wester (12.500 pts). La Coupe du monde de Tachkent fait partie du circuit international de gymnastique artistique organisé par la Fédération internationale de gymnastique (FIG). «Cette étape s'inscrivait pleinement dans la préparation aux Championnats du monde, prévus en octobre prochain à Jakarta. L'un des enjeux majeurs pour Kaylia était de réintroduire en compétition certains éléments techniques qu'elle n'avait plus exécutés depuis les Jeux olympiques», a expliqué Nadia Massé. Et d'ajouter : «On le sait, l'année qui suit les Jeux est toujours décisive, tant sur le plan sportif qu'humain. L'objectif est de remettre progressivement en place les mouvements les plus complexes pour revenir au plus haut niveau mondial. Kaylia a d'ailleurs présenté deux mouvements de qualification très prometteurs.» Depuis quatre semaines, Kaylia Nemour a changé d'entraîneur. L'étape de Tachkent représentait donc également un jalon important dans la mise en œuvre d'un nouveau cycle de préparation, plus adapté à ses ambitions. «En finale, Kaylia a ressenti une pression qu'elle n'a pas totalement su canaliser, ce qui lui a coûté quelques points sur les notes de départ. Mais je retiens surtout son engagement sans faille et sa capacité à rattraper ses erreurs, signe d'une détermination intacte», a souligné Massé, qui dresse un bilan très positif de cette phase de transition.

TRANSFERT APRÈS LA RELÉGATION DE COURTRAI

Kadri en route vers La Gantoise

Marouane A.

L'international algérien, Abdelkabar Kadri, sous contrat avec le KV Courtrai jusqu'en juin 2026, est sur le point de rejoindre une nouvelle destination en Jupiler Pro League.

Selon plusieurs sources concordantes en Belgique, dont le site Voetbalkrant.com, Kadri pourrait s'engager avec La Gantoise. Un accord entre les deux clubs aurait même été trouvé, autour d'une indemnité estimée à 1,2 million d'euros.

Le transfert du joueur de 24 ans s'inscrit dans un contexte délicat pour Courtrai, récemment relégué en deuxième division belge (Challenger Pro League). Malgré une saison pleine sur le plan individuel -6 buts et 9 passes décisives en 31 apparitions - Kadri n'a pu empêcher la chute de de son club. Toutefois, ses solides performances lui ont permis de rester dans le viseur des meilleures écuries belges, à l'image du Standard de Liège et surtout de La Gantoise, bien décidée à le conserver dans l'élite.

Arrivé en Belgique en 2021, Kadri a réussi à s'imposer comme l'un des éléments clés de Courtrai. En trois saisons, il a disputé 110 matchs officiels, devenant un cadre incontournable du milieu de terrain. Sa vision du jeu, sa qualité de passe et son impact offensif en ont fait un profil



recherché, capable de s'intégrer parfaitement dans un club jouant les premières places.

A un an de la fin de son contrat, et avec une valeur marchande estimée à 2,2 millions d'euros, Kadri représente une belle opportunité de recrutement pour La Gantoise. Sauf retournement de situation de dernière minute, l'international algérien devrait donc franchir un nouveau palier cet été. Un transfert qui pourrait également lui offrir une plus grande visibilité en vue d'un retour en sélection nationale.

GUARDIOLA ENCENSE AÏT-NOURI POUR SES DÉBUTS
Sur un tout autre volet, l'en-

traîneur espagnol de Manchester City (Premier league anglaise de football), Pep Guardiola, n'a pas tari d'éloges sur le défenseur international algérien Rayan Aït-Nouri, qui a signé sa première apparition avec les «Skyblues», dimanche soir face Al-Aïn (EAU) 6-0 au stade d'Atlanta, pour le compte de la 2e journée (Gr.G) de la Coupe du monde des clubs qui se déroule aux Etats-Unis (15 juin-13 juillet). «On savait qu'Aït Nouri était un joueur pétri de talent. Il peut évoluer à l'intérieur du jeu comme sur l'aile.

Il est très intelligent, a fait un très bon match», a souligné le technicien catalan à l'issue de la partie, au micro de DAZN.

Laissé sur le banc des remplaçants lors du premier match face au WA Casablanca (2-0), le joueur algérien de 24 ans, a signé ses grands débuts avec les «Cityzens», livrant une prestation de haut niveau, selon les observateurs.

Positionné sur le flanc gauche, Aït-Nouri s'est illustré par son activité incessante et sa justesse technique, participant activement à la domination totale imposée par les champions d'Angleterre.

«Il peut nous aider à jouer ce rôle important (latéral gauche, NDLR), puis il est passé au milieu de terrain défensif dans les poches, il se déplace vraiment bien dans les petits espaces», a-t-il ajouté.

ACCIDENT AU STADE DU 5-JUILLET

Le président de la CAF exprime ses condoléances

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, a exprimé ses condoléances, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Gouvernement algérien et au président de la Fédération algérienne de football (FAF), suite à l'accident survenu samedi dernier au stade du 5-Juillet à Alger, ayant coûté la vie à trois

supporters du MC Alger. «La CAF est profondément attristée par la perte de vies humaines et les blessures survenues parmi les spectateurs lors du match entre le MC Alger et le NC Magra. Nous adressons nos plus sincères condoléances à la Fédération Algérienne de Football, au Gouvernement algérien, à Son Excellence le Président

Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'à tout le peuple algérien en cette période douloureuse.

Nous formulons nos vœux de prompt rétablissement aux blessés et prions Allah d'apporter réconfort et paix aux familles endeuillées et à la nation algérienne», a écrit le président de la CAF dans son message.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2025-2026

L'Algérie parmi les 12 meilleures fédérations engagées avec quatre clubs

L'Algérie sera représentée par quatre clubs aux compétitions africaines interclubs 2025-2026 à l'instar de 11 autres fédérations les mieux classées selon son barème officiel de la Confédération africaine de football (CAF). En effet, l'instance suprême du football africain a dévoilé ce lundi la liste des 12 Associations nationales les mieux classées selon son barème officiel, leur donnant ainsi le droit d'engager deux clubs dans chacune des

compétitions interclubs de la saison 2025/2026 : la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération. Outre la Fédération algérienne de football (FAF), les 11 autres fédérations les plus performantes sont: l'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, la Libye, le Maroc, le Nigeria, la RD Congo, le Soudan, la Tunisie et la Tanzanie. En Ligue des Champions CAF, l'Algérie sera représentée par le MC Alger (champion d'Algérie) et la JS

Kabylie (vice-championne). Pour la Coupe de la Confédération, ce sera le CR Belouizdad (3e du championnat) et l'USM Alger (finaliste de la Coupe d'Algérie contre le CRB). Pour rappel, les équipes algériennes ont brillé lors de la précédente édition de la Ligue des champions avec une qualification du MC Alger pour les quarts de finale de la compétition, sorti par les Sud Africain Orlando Pirates (aller : 0-1, retour : 0-0).

En Coupe de la Confédération, le CS Constantine avait atteint le dernier carré aux dépens de l'USM Alger aux TAB (4-3), temps réglementaire (aller 1-1, retour 1-1). Outre ce classement, la CAF a également dévoilé les dates clés du calendrier des compétitions. Les tours préliminaires débiteront le 19 septembre pour prendre fin le 26 octobre 2025. Quant à la phase de groupes, elle est prévue à partir du 21 novembre 2025.

JS KABYLIE

Adem Redjem annonce son départ

Le milieu offensif de la JS Kabylie (Ligue 1 Mobilis de football), Adem Redjem, a annoncé dimanche soir son départ, deux ans et demi après son arrivée au club. «Chaque fin marque le début d'un nouveau chapitre, rempli de nouveaux défis à relever. Mon contrat avec la JSK a officiellement expiré il y a une semaine, mais les souvenirs resteront à jamais gravés dans

mon cœur», a écrit le joueur dans un message publié sur sa page Facebook. Redjem (28 ans) avait rejoint les «Canaris» en janvier 2023, en provenance du Paradou AC. Formé au CS Constantine, l'ailier gauche compte 63 apparitions avec la JSK pour un bilan de 6 buts. «Je tiens à remercier du fond du cœur le merveilleux public de la JSK, qui a tou-

jours été là pour moi, qui m'a soutenu et encouragé avec une passion incroyable. Votre amour et votre énergie m'ont profondément marqué», a-t-il ajouté. Et de conclure : «Je souhaite plein de réussite à la JSK, et qu'elle continue toujours à honorer l'Algérie comme elle l'a toujours fait.» Plusieurs autres joueurs sont sur le départ, à l'image du défenseur Ahmed

Maâmeri, de l'attaquant congolais Bwalya, ou encore le milieu offensif Hadji Chekal Affari. La JS Kabylie a signé un retour remarqué sur le devant de la scène. Guidée par le technicien allemand Josef Zinnbauer, la formation de la ville des Genêts a terminé vice-championne d'Algérie, derrière le MC Alger, sacré pour la deuxième fois de rang.

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025

Le PSG retrouve son statut de favori

L'Europe fonce vers le titre en Coupe du monde des clubs avec le PSG en chef de meute. Selon les prédictions d'Opta, mises à jour après les résultats de lundi, Paris est de nouveau le favori pour remporter la compétition, le 13 juillet prochain au MetLife Stadium de New York. Les hommes de Luis Enrique possèdent la plus forte probabilité de gagner avec 23,39% de chance, devant Manchester City (17,84%) qui n'a pas encore validé son billet pour le tour suivant. Le Bayern Munich est le 3e mieux placé pour le titre (12,28%) devant l'Inter Milan (4e, 11,43%), Chelsea (5e, 8,93%), le Real Madrid (6e, 8,71%), Dortmund (7e, 4,73%), la Juventus (8e, 4,36%) et Benfica (3,36%). Les neuf premières équipes de ce tableau sont européennes malgré les prestations remarquées des représentants sud-américains lors de son premier tour. Trois clubs brésiliens suivent avec dans l'ordre: Flamengo (1,86%), Palmeiras (0,82%) et Botafogo (0,36%), puis les Argentins de River Plate (0,34%) et la franchise américaine de l'Inter Miami (0,30%). La phase de poule rendra son verdict vendredi avant le début des huitièmes de finale dès le lendemain. Qualifiés et premiers de leur groupe, les hommes de Luis Enrique affronteront l'Inter Miami de Lionel Messi, dimanche (18h) à Atlanta. Larges vainqueurs de l'Atlético de Madrid lors de leur premier match (4-0), les Parisiens ont ensuite trébuché contre Nottafogo (1-0) avant de finir victorieusement face à



Seattle (2-0), lundi. "On n'a pas bien commencé le match, on a concédé quelques occasions, mais à la fin on a mérité cette victoire", s'est félicité Luis Enrique, lundi. "On a réussi à gagner ce match, je suis content. Ce n'est pas facile de jouer avec un état de pelouse différent, c'est difficile d'avoir la fluidité que nous voulons... On s'est bien adaptés, on est contents." Les joueurs ont pris la direction d'Atlanta où ils devaient s'entraîner hier soir.

L'ATLÉTICO S'INDIGNE ENCORE DE L'ARBITRAGE APRÈS SON ÉLIMINATION
L'Atlético de Madrid, de son côté, est éliminé de la Coupe du monde des clubs malgré son court succès face à Botafogo (1-0), lundi. Troisièmes à la différence de but particulière, les hommes de Diego Simeone prennent la porte pour un but manquant. Et ils estiment que

l'arbitrage défavorable a beaucoup pesé dans cet échec, déplorant deux penalties oubliés en leur faveur contre les Brésiliens. L'arbitre de la rencontre a notamment vérifié une action sur laquelle Julian Alvarez a été déséquilibré dans la surface de réparation dans les arrêts de jeu de la première période. Mais il n'a pas accordé de penalty à l'Argentin. "Je n'ai jamais rien vu de tel. Les deux actions étaient des penalties. Nous n'avons été favorisés dans aucune décision", a déploré Giuliano Simeone, au micro de DAZN Espagne. Son père et entraîneur, Diego, a aussi fait part de son incompréhension à l'issue de la rencontre. "On a longtemps joué dans le camp adverse, avec beaucoup d'espaces pour défendre, et on n'a pas réussi à concrétiser les occasions qu'on avait pour rester dans le groupe", a-t-il

convenu. "Le match contre le PSG, de 2-0 à 4-0, avec le but refusé et le penalty refusé aujourd'hui pour une action inconnue, a clairement montré que la situation ne nous était pas favorable. C'est le football. Parfois, on est favorisé, et d'autres fois, l'arbitre ne prend pas de décision." Dans son argumentaire, le technicien argentin fait ainsi référence à un but refusé à Julian Alvarez lors de la lourde défaite face au PSG (4-0) en ouverture de la compétition. La réalisation avait été annulée pour une faute pourtant claire de Koke sur Désiré Doué au départ de l'action. "On a marqué le 2-1, mais il l'a annulé avec une faute: s'il veut la siffler, il la sifflera, et s'il ne la siffle pas, il ne la sifflera pas", a-t-il ajouté. "On a tous vu ce qui s'est passé, les petits détails, ça tombait toujours du même côté", avait déploré Koke à l'issue du match.

REAL MADRID

Kylian Mbappé amaigri après sa gastro

Le retour aux affaires de Kylian Mbappé se précise. Après avoir manqué les deux premières journées de la Coupe du monde des clubs 2025, l'attaquant du Real Madrid a recommencé à s'entraîner. Le club merengue a diffusé lundi des images de son n°9 en train de travailler avec ses coéquipiers à la salle de musculation. Le capitaine des Bleus, victime d'une gastro-entérite aiguë qui l'a contraint à être hospitalisé, effectue quelques exercices de renforcement et d'abdos. Mais il semble encore marqué physique-

ment par le virus qui l'a affaibli ces derniers jours. La vidéo du Real Madrid suscite de nombreux commentaires à ce sujet. Beaucoup s'interrogent sur une possible perte musculaire de Kylian Mbappé. Certains l'estiment clairement amaigri. Le quotidien AS met en avant "un changement physique" chez le buteur de 26 ans. Reste à savoir quand il sera en capacité de retrouver la compétition. Interrogé dimanche soir après la victoire face aux Mexicains de Pachuca (3-1), Xabi Alonso s'est montré assez flou. "On verra bien",

a lâché le coach madrilène, qui n'a pas encore eu le champion du monde 2018 à disposition. "C'est important qu'il aille bien, on attend." Déjà forfait lors du match nul inaugural contre Al Hilal (1-1), l'ancien joueur du PSG pourrait faire son retour face à Salzbourg, dans la nuit de jeudi à vendredi (3h du matin, heure française), lors de la dernière journée du groupe H. Selon la presse madrilène, Kylian Mbappé espère être rétabli pour défier le club autrichien. A voir s'il a réussi à retrouver suffisamment de force d'ici-là.

CAMEROUN

Samuel Eto'o visé par une plainte pour corruption

L'ancien footballeur et actuel président de la Fédération camerounaise de football, Samuel Eto'o, fait l'objet d'une plainte pour corruption et détournement de fonds devant la commission d'éthique de la Fécafoot. Le président de la Fédération camerounaise de football est accusé d'avoir fait déposer sur un compte personnel 455 000 euros versés par la Fédération russe de football dans le cadre d'un match

amical entre les Lions indomptables et la sélection russe en 2023, alors que cette somme était destinée à la Fécafoot. La procédure a été confiée à la commission d'éthique de la Fécafoot. L'affaire porte sur un présumé détournement de fonds de plusieurs centaines de millions de francs CFA. Lundi 23 juin, Guibai Gatama, un membre du comité exécutif de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), annonce avoir

déposé une plainte contre son président, Samuel Eto'o, devant la commission d'éthique de l'instance. Celui-ci accuse l'ancien buteur des Lions Indomptables d'avoir fait déposer sur un compte personnel de l'argent versé par la Fédération russe de football et destiné à la Fécafoot. Reconnaisant que la transaction a effectivement bien eu lieu, une source au sein de l'instance soutient toutefois

LÉGENDE DU NAPOLI ET DE LA BELGIQUE Dries Mertens met un terme à sa carrière

Une légende tire sa révérence. Le Belge Dries Mertens, dont le contrat avec Galatasaray arrive à expiration à la fin du mois de juin, a annoncé avoir mis fin à sa carrière à l'âge de 38 ans. "J'arrête le football mais je chausserai mes crampons une dernière fois rien que pour toi", affirme-t-il dans une vidéo mise en ligne dimanche soir, où il s'adresse à Marek Ham-sik, son ancien coéquipier à Naples qui organisera son jubilé le 3 juillet. L'ex-international (109 sélections, 21 buts), septième joueur belge le plus capé, avait joué son dernier match avec les Diables rouges en décembre 2022 lors de la Coupe du monde au Qatar. Mertens avait récemment fait ses adieux à Galatasaray, où il avait signé à l'été 2022 après neuf saisons au Napoli, club dont il est devenu le meilleur buteur toutes compétitions confondues (148 buts en 397 matches). Avec le club turc, il inscrit 25 buts en 136 matches. Le second attaquant ou ailier a entre autres remporté deux Coupes d'Italie avec Naples (2014, 2020) ainsi que trois titres de champion de Turquie avec Galatasaray en 2023, 2024 et 2025. Il ne sera toutefois jamais sacré en Championnat d'Italie, terminant deuxième à trois reprises (2016, 2018, 2019). Le Belge avait également porté les maillots du FC Utrecht (2009-11) et du PSV Eindhoven (2011-13).

O MARSEILLE

Luiz Felipe va résilier son contrat

Quatre petits matchs, et puis s'en va. Selon nos informations, le défenseur italo-brésilien Luiz Felipe (28 ans), arrivé en janvier à l'OM en provenance d'Arabie saoudite, a trouvé un terrain d'entente avec la direction phocéenne pour une résiliation de contrat, alors que son bail courait jusqu'en juin 2026. L'ancien joueur de la Lazio a souffert de nombreux pépins physiques, et malgré un très bon état d'esprit, qui lui a permis de se fondre dans le vestiaire et d'y amener des conseils et sa bonne humeur, il n'a pas convaincu et a eu très peu de temps de jeu (120 minutes en quatre apparitions). La logique était donc de résilier son contrat le liant à l'OM, dans une volonté notamment de lui permettre de rebondir plus facilement ailleurs. Le Betis Séville, club dans lequel il a déjà évolué, aimerait le recruter.

que le procédé a été «validé par [son] comité d'urgence» au regard des contraintes liées au contexte géopolitique international d'alors et aux sanctions économiques qui pèsent sur la Russie depuis l'invasion de la Crimée en 2014 et le déclenchement de la guerre en Ukraine, en 2022. L'argent aurait depuis été reversé sur le compte de la Fécafoot, poursuit par ailleurs cette même source.

LES MOTS FLÉCHÉS

1. Elles exigent une intervention immédiate.
2. Court récit littéraire.
3. En ce lieu. Qui va la tête haute.
4. Devant ce qui t'appartient. N'est pas une grande boîte.
5. Devenue plus équilibrée.
6. Jaune en cage. Comme au premier jour.
7. Nickel abrégé. Succès musicaux.
8. Le traître en est un spécialiste.
9. Coups au but.
10. Elle avance de l'argent.
11. Plumé tel un pigeon. Précise l'époque. Personnel peu précis.
12. Ralla dans les bois. Son de flipper.

DE CÔTÉ		CORPS CONS-TITUÉS		APTE AU JUGEMENT		CAP À TENIR		ÊTRE ÉTENDU		S'OC-CUPERA DE SES AFFAIRES	
FAS-CINANTE		REPEN-TANTE		AVEN		PRIÈRE A MARIE		IL ARRIVE DERRIÈRE LE RIDEAU		IL SE DÉCHAÎNE EN BANDE	
USER DE FAUX-FUYANTS											
DIRI-GEANTE											
								SES FRÈRES ET SŒURS LE SUIVENT			
MOQUERIE											
ACTRICE FRAN-ÇAISE						DONNER UNE TEINTE JAUNE					
BORD DE CANAL									C'EST DU RADIIUM		
DIVISION DU YEN									BASE DE CHEFS		METTRE À CÔTÉ DE LA PLAQUE
COMME LA BOUCHE QUAND ON RESTE ASSIS	PAUL, AUTEUR DU POÈME LIBERTÉ								ANCIENNE CITÉ		
									INSTITUT ARABE À PARIS		
			ABÏMAI LA PÊCHE		GRILLÉ AU SOLEIL		ÉPUISÉE		IL CO-ORDONNE DEUX MOTS		
			ERRAS		CÔTÉ D'UNE FEUILLE		ARDEUR, À L'OU-VRAGE		INDIUM		
FAIRE BONNE CHÈRE		ELLE PEUT PASSER UN ÊTÉ À TANGER									
		PROPHÈTE									
DE STRAS-BOURG OU DE COLMAR											
HURLAIT											
							RAC-COURCI POUR UNE EUROPE				
ILS FINIS-SENT PAR ATTERIR SUR LA PISTE				GOINFRE, EN CHAIR ET EN OS							

L'EXPRESSDZ

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AEROBIC	ARTIMON	ASILE	AUTEL	BROUHAHA	BRUTE	CHEVRE	CREPE	DUEGNE			
EPEICHE	EPINE	EVINCER	EXCLURE	FONDATEUR	INEGALITE	IPECA	LAIUS	NUAGE			
ORMEAU	RANGEE	REUNI	SATISFAIT	SCIEMMENT	SIFFLET	TRANSPORT	TUMEUR				
R	A	S	I	L	E	A	E	E	E	T	R
U	H	C	A	N	R	V	H	T	R	E	T
E	A	I	G	T	U	C	I	O	U	E	C
T	H	E	I	A	I	L	P	N	L	R	I
A	U	M	E	E	A	S	I	F	C	V	B
D	O	M	P	G	N	U	F	P	X	E	O
N	R	E	E	A	N	I	T	A	E	H	R
O	B	N	R	U	S	A	P	E	I	C	E
F	I	T	C	N	R	L	R	E	L	T	A

DES PROJETS CONCRETS À RÉALISER DANS UN AVENIR PROCHE

L'Algérie et la Mauritanie renforcent leur coopération culturelle

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a reçu lundi à Alger le ministre mauritanien de la Culture, de la Jeunesse, de la Communication et des Relations avec le Parlement, également porte-parole du Gouvernement, M. Al Houssein Ould Meddou. Cette rencontre a eu lieu en marge de la manifestation «Alger, capitale de la culture hassaniya», organisée pour mettre en valeur le patrimoine culturel commun entre les deux pays.

Selon un communiqué du ministère algérien de la Culture, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique croissante que connaissent les relations culturelles entre l'Algérie et la Mauritanie. Les deux ministres ont échangé sur les moyens de renforcer et d'élargir cette coopération, en mettant l'accent sur des projets concrets à réaliser dans un avenir proche. Parmi les sujets abordés, les deux parties ont discuté d'un projet d'accord de coopération culturelle bilatérale. Cet accord, actuellement en cours de finalisation, devrait être signé avant la fin de l'année à l'occasion de la session de la Haute commission algéro-mauritanienne. Il couvrira plusieurs domaines, notamment la numérisation des manuscrits anciens, la conservation et la valorisation du patrimoine historique, ainsi que la formation dans le domaine culturel. Dans ce cadre, l'Algérie s'est engagée à envoyer des experts en Mauritanie pour partager son expérience dans la gestion des parcs culturels. Cette «initiative» vise à soutenir les efforts mauritaniens dans la préservation de leur patrimoine matériel et natu-



rel, à travers des échanges techniques et un accompagnement spécialisé. Par ailleurs, une invitation officielle a été adressée à la Mauritanie pour participer en tant qu'invitée d'honneur à la prochaine édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). Cet «événement», considéré comme l'un des

plus importants rendez-vous culturels en Algérie et en Afrique du Nord, offrira une occasion aux écrivains, éditeurs et artistes mauritaniens de présenter leur production culturelle au public algérien. La rencontre entre les deux ministres a été marquée par une volonté commune de développer des programmes

de coopération durables, basés sur le respect mutuel, la valorisation du patrimoine partagé et l'échange d'expertises. Les deux pays souhaitent ainsi «bâtir» un partenariat solide dans le domaine culturel, au service de la connaissance, de la mémoire et du dialogue entre les peuples.

R.C.

MÉMOIRE COLLECTIVE, PATRIMOINE, TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE....

À la galerie Ezzou'art, Nazim Laksi expose

Samy Terki

L'exposition de l'artiste plasticien Nazim Laksi se tient actuellement à la galerie Ezzou'art à Alger. Intitulée Conjuguer au présent, elle est visible jusqu'au 3 juillet prochain. À travers cette exposition, l'artiste évoque la mémoire collective, le patrimoine, l'identité algérienne et la transmission intergénérationnelle. Nazim Laksi s'attache à raconter une histoire, celle d'un peuple, d'un quartier et de ses femmes. Chaque œuvre présentée cherche à préserver un pan de la mémoire nationale et à valoriser des repères culturels profondément ancrés dans la société algérienne. Une partie importante de cette exposition est consacrée à la Casbah d'Alger. L'artiste la représente à travers une série de compositions numériques enrichies de collages et de gouache. Escaliers pentus, venelles ombragées, porches anciens, échoppes d'autrefois, minarets, monuments... Nazim Laksi y rend hommage à ce quartier emblématique, véritable témoin de l'Histoire. La Casbah est peinte comme une source d'inspiration, une figure protectrice, presque mythique. Les couleurs, choisies avec soin, contribuent à faire ressortir l'âme de cette cité portée au sommet à plusieurs périodes de l'histoire du pays. Un autre axe fort de l'exposition

est consacré à la femme algérienne. À travers une série de portraits réalisés en techniques mixtes (peinture, collage, dessin et outils numériques) l'artiste montre la femme dans différentes situations, en haïk, en train de manifester, jouant de

montrer une femme à la fois attachée à ses racines et pleinement ancrée dans son époque. Pour Nazim Laksi, la femme algérienne est à la fois gardienne des traditions et actrice de la modernité.

L'exposition dévoile également une série de tableaux réalisés à la peinture à l'huile. Ces «œuvres» mettent en scène des bouquets de fleurs, notamment des roses blanches, peints avec des tons clairs et délicats. Les nuances douces et les effets de lumière donnent à ces compositions florales un caractère presque palpable. Nazim Laksi, diplômé de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger, a hérité de la passion artistique de son père, Mohamed Laksi, lui-même artiste autodidacte. Il possède une solide maîtrise du dessin et accorde une grande importance à l'harmonie des couleurs dans chacune de ses œuvres. Selon ses proches et ses visiteurs, sa démarche artistique repose sur une volonté forte de transmettre, de dialoguer et de s'engager à travers l'art. Son travail cherche à faire le lien entre passé et présent, entre l'héritage ancestral et les questionnements contemporains. L'exposition Conjuguer au présent est ouverte au public tous les jours à la galerie Ezzou'art, jusqu'au 3 juillet.

S. T.



l'imzad, souriante sans sa voilette ou engagée dans une cause. Les éléments traditionnels comme le haïk et la voilette sont mis en valeur pour rappeler les usages et les repères culturels. Ces représentations cherchent à

Selma Chergui raconte Raïs Hamidou, figure légendaire de la marine algérienne

Les mers ont longtemps été le théâtre d'affrontements entre corsaires, pirates et marines régulières. Dans cette histoire mouvementée, la Méditerranée a occupé une place centrale. Pendant plusieurs siècles, elle a vu passer des navires sous différents pavillons, dont ceux de la Sublime Porte. L'Algérie, sous la Régence d'Alger, y tenait un rôle important, notamment à travers ses célèbres raïs, ces marins de guerre corsaires regroupés dans une corporation appelée la Taïfa.

Parmi eux, une figure reste gravée dans la mémoire, Raïs Hamidou. L'écrivaine Selma Chergui lui consacre un ouvrage récemment paru aux éditions Al Bayazin, sous le titre «Raïs Hamidou, chevalier des mers». À travers ce roman, elle revient sur la vie de ce marin algérien hors du commun, connu pour sa bravoure, ses exploits en mer et son attachement profond à sa patrie.

L'histoire se déroule à l'époque de la Régence d'Alger, période durant laquelle la ville était surnommée El Mahroussa. Selma Chergui y retrace la jeunesse de Hamidou, né à Alger, dans un quartier populaire. Fils d'Ali, ancien marin reconverti en commerçant de tissus, le jeune Hamidou a toujours rêvé de naviguer. Son père, qui avait lui-même servi sous les ordres du grand Raïs Chelebi, espérait pourtant un autre avenir pour son fils. Il voulait qu'il reprenne le commerce familial, loin des dangers de la mer.

Mais Hamidou, déterminé et passionné, choisit la marine. Après plusieurs discussions avec son père, il finit par s'enrôler. Très vite, il se distingue sous le commandement du Raïs Chelebi. Grâce à son courage, son intelligence et ses nombreuses victoires, il devient à son tour Raïs, puis chef de la taïfa et amiral de la flotte de la Régence.

L'autrice décrit aussi sa vie familiale. Hamidou épouse Meriem, son ancienne voisine. Ensemble, ils auront deux fils, Khalil et Ahmed. Cette stabilité familiale accompagne les années les plus intenses de la carrière du corsaire.

Au fil des années, Raïs Hamidou capture plus de deux cents navires ennemis. Ces victoires lui valent la reconnaissance de ses pairs et le respect des puissances étrangères. Il devient un symbole de fierté pour les Algériens. Selon Selma Chergui, la Sublime Porte lui décerne un yatagan d'or, distinction de prestige remise lors d'une cérémonie officielle.

Mais la fin de sa vie est marquée par un épisode tragique. En 1815, lors d'un affrontement naval contre une flotte américaine composée de six navires et trois frégates, il trouve la mort. Sentant sa fin proche, il confie à son compagnon Bilal : «Jamais je ne me rendrai. Ils n'auront ni mon vaisseau ni mon cadavre. Je mourrai debout. C'est ce à quoi je suis destiné. La mer sera ma dernière demeure.»

Avec ce roman, Selma Chergui ne cherche pas seulement à raconter une épopée. Elle souhaite faire découvrir aux jeunes générations un héros algérien tombé dans l'oubli. Son ouvrage permet de mieux comprendre la place qu'occupait la marine algérienne au XVIII^e et au début du XIX^e siècle, et de redonner vie à l'histoire des raïs, figures redoutées sur les mers.

«Raïs Hamidou, chevalier des mers» est un hommage à un homme qui a marqué l'histoire par son courage et son amour pour l'Algérie. Le livre est disponible en librairie aux éditions Al Bayazin.

S. T.



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:39	12:47	16:39	20:08	21:48

NASRI RÉUNIT LES REPRÉSENTANTS ALGÉRIENS À LA SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UIP

Azouz Nasri a présidé, hier, une réunion de coordination avec les membres de la délégation qui participera à la 296e session du Comité exécutif de l'Union interparlementaire (UIP), prévue du 28 juin au 1er juillet 2025 en Grèce. Lors de la réunion, Nasri a souligné « l'importance accordée par le Conseil de la nation au travail parlementaire multilatéral, qui se traduit par la participation active et la

forte présence de ses membres dans les différentes instances de l'Union interparlementaire, le plus grand groupe parlementaire au monde », précise le communiqué de la Chambre haute du Parlement. Le président du Conseil de la nation a, en outre, insisté sur « la nécessité de défendre les positions de l'Algérie, de mettre en avant ses expériences et ses contributions en faveur de la paix et de la sécurité internatio-

nales et de plaider pour les idéaux de sa diplomatie, qui connaît une grande dynamique internationale, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ». La délégation du Conseil de la nation est composée du président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), M. Abderrahmane Guenchouba, et du sénateur Kamel Khelifati.

L'EXPRESS

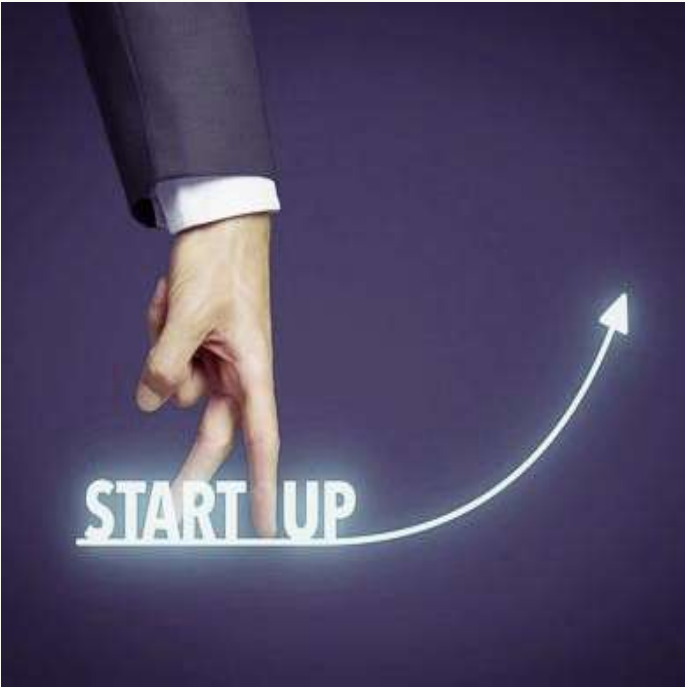
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MERCREDI 25 JUIN 2025 // N°1103 //PRIX 20 DA

KAMEL BADDARI L'ANNONCE

Création de 30 startups à l'ESSAIA d'ici à fin 2025

En visite hier à l'École supérieure des sciences de l'aliment et des industries agroalimentaires (ESSAIA) à Oued Smar, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé la création de 30 startups d'ici fin 2025 au sein de cet établissement. Actuellement, 22 microentreprises et 4 startups sont déjà en cours de montage par les étudiants.

S'exprimant lors de cette visite, Baddari a affirmé que « l'université est aujourd'hui une institution économique et sociale à part entière », mettant en avant le rôle central de l'ESSAIA dans l'innovation, l'entrepreneuriat et le développement de solutions nationales pour l'agroalimentaire. Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie nationale de renforcement de la sécurité alimentaire, un engagement fort du président de la République. Le ministre a inspecté trois plateformes techniques stratégiques mises en place à l'ESSAIA : Une unité de transformation du lait, qui permet d'appliquer sur le terrain les cours théoriques sur la qualité et la fabrication fromagère. Une plateforme de formulation alimentaire, dédiée à la conception et à l'amélioration de recettes conformes aux normes nutritionnelles, sensorielles et technologiques. Un laboratoire d'analyses sensorielles, conçu selon les standards ISO, pour évaluer la qualité des produits



alimentaires destinés aux marchés national et international. Ces infrastructures renforcent la vocation de l'école comme centre d'excellence, combinant formation pratique, recherche

appliquée et collaboration industrielle. Deux projets innovants ont été mis en lumière lors de la visite : Un chewing-gum enrichi en fer, à vocation nutritionnelle, est en cours de

dépôt de brevet auprès de l'IN-API. Une application mobile de guidage alimentaire, enregistrée à l'ONDA, qui informe les consommateurs sur les additifs et composants alimentaires. Ces initiatives illustrent le passage concret de la recherche académique à l'innovation commercialisable. Moment fort de la visite : l'inauguration officielle de la première microentreprise domiciliée à l'ESSAIA, symbolisant l'entrée de l'université dans l'économie productive. Grâce à son centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) et à son incubateur universitaire, l'école accompagne désormais plusieurs porteurs de projets vers le marché. Kamel Baddari a salué l'ESSAIA comme un véritable modèle d'université productive et a appelé à généraliser cette approche dans toutes les institutions universitaires du pays, afin de faire de l'enseignement supérieur un véritable levier de développement économique, social et scientifique.

IBTISSEM HAMLAOUI :

LA SOCIÉTÉ CIVILE, UN « PILIER ESSENTIEL DANS LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ALGÉRIE »

Ibtissem Hamlaoui a souligné, hier à Souk Ahras, que la société civile est un « pilier fondamental dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle ». Hamlaoui affirme que l'Algérie « compte sur les élites actives de la société civile, notamment les jeunes, pour relever les différents défis et parachever le processus d'édification nationale dans un esprit collectif et de responsabilité historique ». « On ne peut parler d'une Algérie forte et solidaire sans une société civile organisée et mobilisée à travers le territoire national », a ajouté la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), lors d'une rencontre avec les acteurs de la société civile à la maison de la culture Tahar Ouettar de Souk Ahras. Elle a souligné que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait été le premier à valoriser ce rôle en constitutionnalisant la société civile en 2020 et en l'intégrant dans le système politique du pays dans le cadre de la démocratie participative. Hamlaoui a rappelé, dans ce contexte, les efforts déployés par les acteurs de la société civile à Souk Ahras, avant d'appeler les jeunes de la région à « assumer leurs responsabilités historiques dans la préservation de l'héritage national et au service de l'intérêt général ». Notons qu'en marge de cette rencontre, une séance spéciale a été organisée à l'intention des femmes activant au sein de la société civile « pour renforcer le rôle de la femme dans l'édification de la société et consolider le principe de sa participation effective à la réalisation du développement local, conformément aux orientations de l'Etat dans ce domaine ». Au cours de sa visite dans la wilaya de Souk Ahras, Hamlaoui a procédé, aux côtés des autorités locales, au lancement d'une caravane de sensibilisation à la prévention des incendies de forêts. Cette caravane sillonnara plusieurs communes dans le but de familiariser les citoyens avec les comportements préventifs et de renforcer le plan de wilaya de lutte contre les feux de forêts durant la saison estivale.

LA JOURNÉE DU 1^{ER} MOHARAM CHÔMÉE ET PAYÉE

La journée du 1er Moharam annonçant la nouvelle année de l'Hégire 1447 sera chômée et payée, indique la Direction générale de la Fonction publique et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans un communiqué conjoint. « À l'occasion du nouvel an de l'Hégire et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du 1er Moharram 1447 de l'Hégire est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise le communiqué. Toutefois, « les institutions, administrations publiques, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté », souligne la même source.

LES COMPTES ANONYMES INTERDITS

AGENTS IMMOBILIERS, NOUVELLES MESURES CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Un règlement a été publié au Journal officiel (JO) n° 38, précisant les mesures imposées aux agents immobiliers pour la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Ce règlement destiné aux agents immobiliers, approuvé par un arrêté signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, le 21 mai 2025, intervient en application du décret exécutif 23-430 relatif aux conditions et aux modalités d'exercice par les autorités de régulation, de contrôle ou de surveillance de leurs missions dans le domaine de la prévention et de la lutte contre ces crimes financiers à l'égard des assujettis. Selon le règle-

ment, les agents immobiliers doivent procéder à une évaluation des risques leur permettant de les identifier, d'évaluer et de comprendre ces risques, en prenant en compte notamment les facteurs de risques liés aux clients, aux produits et services, aux opérations, aux canaux de prestation de ces services, ainsi qu'aux zones géographiques. L'évaluation doit également s'appuyer sur les informations issues des évaluations menées par l'État et des rapports nationaux pertinents en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Les agents immobiliers sont tenus aussi de documenter les résultats de ces évaluations, de les mettre à jour et de

les tenir à la disposition du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville ainsi que des autorités compétentes, dès leur achèvement ou sur demande, via des mécanismes appropriés. Ils doivent par ailleurs élaborer un programme écrit de prévention et de détection des risques, comprenant des politiques, des procédures et un système de contrôle interne, à réviser au moins une fois par an. Le règlement interdit aux agents immobiliers de tenir des comptes anonymes ou des comptes portant des noms clairement fictifs, avec obligation de mettre en place des mesures efficaces d'identification et de vérification des clients, avant l'établissement d'une relation d'affaires ou l'exécution d'une opération.